

L'exode des Martiniquais après l'éruption

Centre de découverte des Sciences de la Terre

Saint Pierre, 2012

Bernadette et Philippe Rossignol

Note préliminaire : Nous n'avons donné au cours de la conférence que quelques-uns des nombreux exemples que nous présentons ici.

La légende veut que tous les habitants de Saint-Pierre aient disparu avec la Catastrophe : 40 000 disait-on juste après le 8 mai 1902, 30 000 un peu plus tard. C'est inexact, comme le prouvent nos recherches qui ont abouti à la base de données StPierre1902. Nous estimons le nombre à une quinzaine de milliers. En effet, beaucoup avaient quitté la ville dans les semaines, les jours ou même les heures qui ont précédé les nuées ardentes du 8 mai. En revanche il est vrai que beaucoup ont « disparu » mais parce qu'ils avaient quitté la Martinique et qu'une partie d'entre eux n'y est jamais revenue.

Nous ne sommes pas historiens, nous n'avons pas fait un travail exhaustif et nous ne donnerons pas de statistiques. Les informations que nous allons vous livrer sont tirées majoritairement des dossiers de secours et autres sources de la base StPierre1902. Ce sont plutôt des pistes de réflexion et surtout des témoignages et tranches de vie. Il s'agira de « photographies » à une période précise. Nous ne disposons pas d'éléments pour savoir si, dans la durée, ceux qui sont partis sont ou non revenus ou partis pour une autre destination encore.

Avant de présenter cet exode, nous voulons d'abord, rendre hommage à Alex Bourdon, de l'AMARHISFA, qui a repris le travail de dépouillement à partir des photos du fonds C/8c, ainsi qu'à ceux qui ont étudié les familles de la Martinique et qui ont mis à disposition, gratuitement, sur Geneanet, le fruit de leur travail, comme Eugène Bruneau-Latouche et ses publications ou comme Nathalie Buhours, Natoubu, et d'autres généalogistes : ils ont bien facilité la recherche d'informations pour cette communication.

Le député de la Guadeloupe GERVILLE RÉACHE, dont le fils Paul est mort le 8 mai, demanda dès le 24 mai au ministre des colonies, M. DECRAIS, « si des mesures sont prises pour *diriger l'exode de nos malheureux compatriotes vers les colonies françaises de la Guadeloupe et de la Guyane* » tout en reconnaissant que ces deux colonies ne pouvaient recevoir tous les réfugiés. Le ministre répondit qu'il avait donné des instructions « *en vue de diriger tout mouvement d'émigration de préférence sur la France et les colonies françaises* » ; il avait aussi adressé un câblogramme au gouverneur par intérim M. Lhuerre pour qu'il accorde « sur les fonds des secours, des passages gratuits pour la France et les colonies françaises aux

*personnes qui ont des parents ou justifient de ressources dans les pays où elles demandaient d'être transportées. »*¹

C'est en effet ce qui a été fait et que nous allons voir.

1 La Guadeloupe

*Plusieurs demandes de secours parviennent de Guadeloupe où se trouvaient des branches de certaines familles, qui ont recueilli leurs parents sinistrés.*²

Un millier ou plus de réfugiés à la Guadeloupe : le 21 mai 1902 arrivée du Salvador et du Horten à Pointe à Pitre avec 767 passagers³ ; le 30/05 départ de 1 000 personnes pour Guadeloupe et Sainte Lucie ; le 14 mai arrive à Basse Terre un navire anglais avec une quarantaine de réfugiés⁴.

Léo Ursulet⁵ dit que sur le millier de personnes arrivées à la Guadeloupe dans les moments de plus fortes paniques, il n'en restait le 12 juillet qu'une centaine, les autres étant retournées au pays ; que, après le 30 août, 61 autres y étaient parties mais que 39 seulement déclarèrent vouloir y rester, 14 se rendre en Guyane et les autres repartir aussi chez elles. Il doit s'agir (source non précisée) des enquêtes des administrateurs, pour les secours à distribuer. Cela ne dit rien des individuels ou de ceux recueillis par leur famille déjà sur place.

Les fous :

ANCINELL Raoul⁶ (fou, envoyé au camp Jacob)

Dossier BAYARDELLE (gendre de Mme veuve de JAHAM, à l'usine Beauport au Port Louis) : Inès de Jaham devenue folle ; recueillie à Pointe à Pitre le 21 mai avec sa mère veuve à l'arrivée du vapeur Horten par Raphaël WACHTER conseiller général de Pointe à Pitre ; marge « *erreur, déjà malade et ayant été à la maison de santé au compte de la commune* ».

Les élèves :

Grégoire Georges BAYARDELLE : jeune martiniquais scolarisé au lycée Schoelcher de Saint Pierre et dont le père travaille au Port Louis demande le transfert de sa bourse au lycée de la Guadeloupe.

¹ Cœur Créole (C.C. Lambolez), Saint Pierre Martinique : 1635-1902, partie 2 : Saint Pierre 1902 (sur Manioc, bibliothèque numérique, Université des Antilles et de la Guyane), p. 417-418 (vue 202) : « Faut-il évacuer la Martinique ? De quel côté diriger l'exode ? » et « Gerville Réache. La Vérité, par Yvon Le Villain, tome II p. 816.

² Les introductions en italiques sont des reprises de la conférence de 2003 au congrès de Limoges qui ne donnait pas d'exemples nominatifs.

³ Le Horten cité parmi les bateaux à acquérir : 1902 au jour le jour, Patrice Louis, Ibis Rouge 2001 p. 113 ; C/8c/23 dossier Froger.

⁴ Annales des Antilles 36, 2002-2004, La Guadeloupe et l'éruption de la Montagne Pelée, par Franck Kacy.

⁵ Léo Ursulet, Le désastre de 1902 à la Martinique, L'éruption de la Montagne Pelée et ses conséquences, L'Harmattan, mars 1997, p. 301

⁶ Nous ne donnerons pas les références de C/8c pour tous les exemples donnés, afin d'alléger la lecture, mais on les retrouvera facilement en consultant la base de données.

Jérôme SABLÉ était en seconde au lycée Schoelcher ; il a obtenu le transfert de sa bourse au lycée Carnot de Pointe à Pitre et demande qu'on lui reconstitue son trousseau

Le lycée Carnot de Pointe à Pitre réserva 40 places aux jeunes lycéens martiniquais ; en juillet 7 lycéens de la Martinique furent reçus au baccalauréat à la Guadeloupe ⁷.

Les **petites gens** :

Pierre Etienne CARRIONNÉ, 78 ans (né en 1825 à Saint Pierre) ; ancien marin, ancien conseiller municipal à Sainte Philomène, a perdu 3 enfants légitimes et 5 reconnus ; ses enfants étaient sa seule ressource ; il a quitté Sainte Philomène avec 1 fils de 9 ans et 1 fille de 16 ans, son seul soutien (il a 1 fils de 34 ans à l'étranger) ; « *après avoir végété plusieurs mois dans la misère, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer Mr Nelson, qui m'a recueilli avec un enfant. Mr Nelson est un malheureux instituteur père de famille [à Sainte Marie de la Capesterre] et vous savez, Mr le Président, que l'instituteur à la Guadeloupe ne gagne que tout juste de quoi vivre.* » [La lettre a sans doute été écrite par l'instituteur lui-même...].

Clara CARNIER, 60 ans, a quitté Saint Pierre 3 mois avant ; elle se loue comme domestique « *pour les besoins de mon existence* » à Capesterre (Guadeloupe) ; elle a perdu deux filles de 28 et 34 ans et un petit-fils

Les **personnes ou familles aisées** avant la Catastrophe :

Emilie MAYNE de SAINTE LUCE veuve de Léon DÉCOMIS, née en 1857, a perdu 59 personnes de sa famille ; rescapée sur le Suchet, elle se rend en Guadeloupe avec sa fille Jeanne ⁸ ; en juillet 1902 la mère et la fille sont chez M. Le Dentu à Saint Claude ; puis elle est à Paris, dans la misère et demande en 1903 de partir pour la **Cochinchine** ou le **Tonkin** rejoindre sa fille aînée et son gendre qui depuis la catastrophe est fonctionnaire en Indochine.

Paul Constant FROGER, 40 ans, était caissier à la maison Borde et fils à Saint Pierre ; il a quitté Saint Pierre le 8 mai au matin avec sa femme, 30 ans, 7 enfants en bas âge, de 10 ans à 8 mois, sa belle-mère et une bonne de 18 ans, Adeline WILLIAM ; il a perdu une sœur et une nièce ; ils sont partis le 20 mai sur le Salvador pour Basse Terre mais il se propose de rallier son pays dès qu'il saura sa famille en sécurité.

Les mineurs HUBERT (du Moule), enfants de Louis Hubert et de Marie Louise Betzie HODEBOURG DESBROSSES (née le 13/02/1870 à Fort de France), recueillis par Appolinaire ROZELLY au Petit Bourg ; leur mère, qui serait héritière d'Elie Hodebourg Desbrosses mort le 8 mai, n'est pas connue de la famille Hodebourg Desbrosses (le dossier Rozelly, C8c50, est vide) ;

Parmi les faire-part de décès (Contrôle 265) celui « M. et Mme E. Hodebourg Desbrosses et leurs enfants ».

Fort de France 19/03/1870 : Louis Hodebourg Desbrosses, 55 ans, habitant propriétaire domicilié à Fort de France, habitation Morne à l'eau, présente Marie Louise Betzie, née 13/02 de lui et son épouse Marie Clotilde Lebreton, 35 ans ; témoin Eloi Jaham Desrivaux, 47 ans, et Victor Lecamus, 48 ans

⁷ JO de la Martinique, cité dans Annales des Antilles 36, 2002-2004, La Guadeloupe et l'éruption de la Montagne Pelée, par Franck Kacy.

⁸ Histoire vécue des cataclysmes, publié en 1904, p. 183 : Mme Décomis.

Pantaléon ROSIER, économiste au lycée de Saint Pierre, 65 ans, et sa femme, Evélie SAINVILLE, 63 ans, morts le 8 mai ; enfants :

Gérard, 40 ans, professeur au lycée Carnot de Pointe à Pitre, 3 enfants

Hector, 38 ans, receveur des contributions à Trinité, 7 enfants

Sully, 32 ans, professeur à Pontoise

Rodolphe, 30 ans, habitant à Saint Pierre, réfugié à Capesterre (Guadeloupe), sans ressources

Evélie, 18 ans, domiciliée à Saint-Pierre, réfugiée à Pointe à Pitre (où elle était fortuitement, en visite chez son frère : « *obligée de rester définitivement à la Guadeloupe où je n'étais que de passage* »)

Sont à la charge de Gérard et Hector : leur frère Rodolphe, leur sœur mineure et leur grand-mère veuve Sainville, de Sainte Marie

Les BOUSCAREN, BUDAN, GOMBAUD SAINT-ONGE : voir notre article sur « La famille de MASSIAS de BONNE à Saint Pierre en 1902 »⁹.

Mathieu SOMASSOUDROM, né dans l'Inde, demeurant dans la Martinique dès 1872, ex-entrepreneur de la ville de Saint Pierre depuis 1883, réfugié à la Guadeloupe, a perdu sa femme Euphrasie Virginia à la Basse Pointe et 4 enfants de 18 à 8 ans.

Mlle Camille SOUQUET BASIÈGE, née à Saint Pierre en 1870, sinistrée, institutrice libre en Guadeloupe, demande d'augmenter sa rente viagère de 300 à 600 francs.

Roger TOUIN, né en 1877 au Carbet, a perdu sa situation de directeur de la rhumerie Ernoul à Saint Pierre ; il est parti pour la Guadeloupe où il a dirigé la rhumerie Pic ; tombé malade, il est parti pour **Paris** où il a été recueilli par Mme GILARDIN, guadeloupéenne ; il demande à en septembre 1903 à repartir pour la Martinique

Les WINTER DURENNEL

Joseph Marie Augustin Fernand WINTER DURENNEL¹⁰, descendant d'une famille notable de Saint-Pierre, né dans cette ville en 1846, venait de perdre son épouse. Administrateur du journal « Les Antilles », vieux pierrotin, ayant une bonne connaissance des phénomènes volcaniques et de la Pelée en particulier, conscient de l'imminence du danger de l'éruption quitta la ville le 6 mai avec son fils Fernand et ses trois filles Laure, Marguerite et Alice, ainsi que 400 pierrotins, non sans avoir recommandé à tous ses proches et amis de gagner les hauteurs de la ville, la Consolation, le morne d'Orange, et après leur avoir fait ses adieux. Son autre fils, Edgard quitta Saint-Pierre le 8 mai à 6h 30 avec 34 personnes. Ce seront les dernières à avoir quitté la « Perle des Antilles ».

Marie Philomène Elisabeth Laure (autre fille, dossier séparé) a perdu tout le matériel d'imprimerie à Saint Pierre ; elle a obtenu un passage de pont pour Trinidad puis Pointe à Pitre.

Joseph Marie Augustin Fernand, 56 ans (sa sœur de 50 ans est morte le 8 mai), réfugié à Pointe à Pitre avec deux filles, Marguerite et Alice, et un fils, Edgard ; ils avaient reçu des secours pour 5 personnes du 1^{er} au 30 juin à **Trinidad** et un passage de pont pour la **Guadeloupe**

⁹ GHC 158-159, avril mai 2003.

¹⁰ Voir sa lettre dans GHC 148, mai 2002, p. 3498.

Edgard veut rejoindre en **Nouvelle Calédonie** son oncle Camille BAUDIN, chef de bureau des directions de l'intérieur en retraite (qui a 10 enfants) ; il épousera à Gourbeyre en 1906 sa cousine Baudin et partira pour les **Etats-Unis** en 1911 ¹¹.

Dès la fin mai 1902, beaucoup des réfugiés en Guadeloupe repartent pour la Martinique. « L'émigration vers la Guadeloupe n'aura été qu'un épisode très ponctuel et limité dans le temps. » Dans l'état civil de Pointe à Pitre, de mai à décembre 1902, 6 décès de réfugiés ¹².

2 La Guyane

La Guyane a tout fait pour accueillir des sinistrés martiniquais, dans l'espoir de les voir s'y établir, mais plusieurs au bout de quelques mois ou quelques années demandent à en repartir parce qu'ils sont malades.

Le Conseil général désireux d'attirer des Martiniquais pour les installer sur le domaine de Montjoly près de Cayenne. Plusieurs vagues ¹³ :

- 29/12/1902 : 3 familles (5 adultes, 5 enfants)
- 29/01/1903 : 18 familles (48 adultes, 51 enfants)
- 29/02/1903 : 9 familles (18 adultes, 2 enfants)

Le 31/12/1903 les réfugiés étaient 47 familles, 235 personnes

Le 30/01/1903 arrivée à Cayenne de 28 familles, 99 personnes (21 hommes, 23 femmes, 55 enfants), qui ont pour destination finale Montjoly ¹⁴.

Comme pour la Guadeloupe, nous n'avons pas d'élément pour savoir si ces familles (lesquelles ?) sont restées ou reparties.

Félix AGARANDE : demande un passage pour la Guyane, né en 1853, célibataire, un enfant de 29 ans ; valeur des biens perdus : 2000 francs ; n'a absolument plus rien.

Paul ANDRÉ : était en service en Guyane le 8 mai 1902 ; décès de sa femme, revenue à la Martinique pour raison de santé, et de ses père et mère, tous 3 à Fonds Coré ; en septembre 1902 étant à Fort de France, a remis les pièces pour les secours ; maintenant (1905) magasinier des troupes coloniales à Dong Trieu (**Tonkin**).

André HILARIC, mécanicien de marine, a épousé Louise SURLEMONT, devenue orpheline de père et mère le 8 mai et d'abord réfugiée à **Trinidad** où ils se sont mariés le 21/07/1902. Réfugiés en Guyane le 30/09/1902, elle a attrapé le paludisme et ils souhaitent quitter la Guyane pour se rendre à **Saint Nazaire**. En 1910 ils sont de retour à la Martinique, à la Grande Anse du Carbet, avec 4 enfants, et demandent encore un passage pour France.

¹¹ 209 anciennes familles subsistantes de la Martinique, Eugène Bruneau-Latouche ; et Isa Cabre sur Geneanet.

¹² Annales des Antilles 36, 2002-2004, article de Franck Kacy.

¹³ Léo Ursulet, Le désastre de 1902 à la Martinique, op. cit. p. 302. Source : rapport Le Hérissé p. 72-73.

¹⁴ Annales des Antilles 36, 2002-2004, article de Franck Kacy (source Le Courrier de la Guadeloupe, 24/02/1903).

Robert NADEAU demandait à aller à **Madagascar**. La commission des secours suggérait plutôt la Guyane. Le gouverneur Lemaire répond en 1903 qu'il est installé à la Martinique, dont l'administration lui a fourni les moyens de démonter sa maison du Prêcheur et la remonter au Fonds Baigné : Il « *me paraît être un homme indécis, peu actif, et qui ne trouvera pas plus à la Guyane qu'à la Martinique le moyen de conquérir son aisance perdue. Il est réellement sinistré mais on lui a mis en main tout ce qui est nécessaire pour se faire une situation à la Martinique.* » « *Sans doute M. Nadeau trouverait à louer sa maison, reconstruite par le service des sinistrés, mais je crains que cette variété d'assistance et cette discontinuité d'efforts ne soient d'un fâcheux exemple sur les autres travailleurs déjà installés et pour lesquels est toujours vivace l'attrait des mines mais non de la culture à Cayenne.* »

19/06/1902 : Gabriel NICÉPHORE a perdu à Saint Pierre son père, sa mère, sa sœur et son frère et tous leurs biens (magasin, maison). Une seule sœur sauvée par miracle. « *Vu les nombreuses éruptions et les craintes continues de ma sœur, j'ai dû emprunter de l'argent pour la conduire ici chez des amis.* » En décembre 1902, écrivain auxiliaire du commissariat à la Guyane, il demande un emploi de 3^{ème} classe de commis de l'administration pénitentiaire coloniale. Réponse le 25/12 : le corps des commis est complet ; d'autre part « *la suspension des envois de condamnés à la Nouvelle-Calédonie entraînant la réduction progressive du personnel administratif de cette colonie, je dois surseoir à toute nomination, un certain nombre d'emplois de commis devant être supprimé en 1903.* »

Stéphanie SINED [anagramme de Denis ?] (né le 18/01/1847 à Saint Pierre) demeurant à **Marseille**, femme de ménage. A perdu le 8 mai sa mère et son frère et une maison dont les revenus l'aidaient à vivre. Mariée le 24/06/1890 à Saint Pierre avec Auguste VAUTRELLE, 51 ans, horloger né à Chalons sur Saône, arrivé jeune avec ses parents à Saint Pierre où il s'est marié puis ils sont partis pour Marseille en 1894. Lui, douleurs rhumatismales depuis 3 ans qui l'empêchent de travailler. Seul moyen d'existence le travail de sa femme, 55 ans. Pas d'enfant, aucun soutien. Le 24/09/1902 ils demandent un « rapatriement » à la Guyane « *où ils n'ont rien de préparé pour les recevoir, ni parents ni travail, ni correspondants. C'est surtout l'hiver qui effraie Mme Vautrelle née Sined et à juste titre car elle paraît peu armée pour en subir les rigueurs. M. Vautrelle dit lui aussi que la température des colonies lui est plus favorable.* » Elle est couturière et espère travailler de cet état en Guyane. Celui qui répond à M. Pierre, secrétaire de la commission exécutive du Comité des secours semble dubitatif...

3 Les îles des Antilles étrangères

*D'autres sont partis par leurs propres moyens pour les îles les plus proches, et visibles des côtes martiniquaises, la **Dominique** au nord et **Sainte-Lucie** au sud.*

La Dominique

Louis BENOIT, 53 ans, à Pointe Michel le 03/06/1903 : demande d'emploi pour ses deux fils Victor et Auguste, sinistrés de Saint-Pierre. Lui est sinistré de l'usine Guérin d'abord puis de Saint Pierre. Il a perdu sa femme, 2 enfants, et « *ma belle-sœur qui venait nous porter secours ; elle est morte à bord du steamer américain Roraima [sic]* ». « *Mes deux fils et ma fille sont échappés parce qu'ils avaient ralliés Fort de*

France pour se rendre au Vauclin ». Il a tout perdu. *« Je suis à la Dominique chez des parents de ma femme dont j'étais le seul soutien »* A sa charge, l'enfant de sa belle-sœur morte sur le Roraima, une belle-mère, une belle-sœur et un beau-frère malade depuis plus de 3 ans. *« Beaucoup de sinistrés sont ici et je ne puis vous dépeindre leur situation. Il y a entre autres M. Roger NICOLAS dont les parents possédaient une vaste propriété dans la ville de Saint Pierre ce qui leur permettait de lui faire une rente mensuelle pour l'entretien de sa petite famille (marié père de 2 garçons ; sa femme est malade depuis plus de 2 ans). Il y a aussi Mme Yves THOMAS âgée de 84 ans. »* [aucun des deux n'a de dossier de sinistré]

Dans sa feuille de perte, datée de Fort de France le 06/03/1903, il dit être né en 1848 au Lamentin et qu'il possédait une rhumerie à la Rivière blanche contiguë à l'usine Guérin, louée à bail, qui produisait 1 000 litres de tafia par jour.

Dans une autre feuille il dit être né au Lamentin mais le 11/03/1850 et, dans une autre encore (août 1902 Fort de France) qu'il était mécanicien en chef de l'usine Guérin, seul survivant d'une famille nombreuse, ayant à sa charge sa belle-mère Rose John SIMPSON, un neveu de 3 ans fils de Marianne Simpson morte en rade de Saint-Pierre à bord du Lauréna [sic].

Trois enfants, Victor, Dolorès et Auguste

Le 28/07/1902 demande de secours de Rose SIMPSON, 62 ans, veuve de John Simpson, toujours domiciliée à Pointe Michel. Sa fille Marianne Simpson, commerçante, domiciliée Pointe Michel, est morte en rade de Saint Pierre à bord du Lauréna. C'était son unique soutien et elle lui laisse un orphelin de 3 ans. Elle était allée à Saint Pierre porter secours à son beau-frère Louis Benoit, mécanicien de l'usine (confirmé par ce dernier en marge).

Enquête du commissariat de police de Fort de France le 25/07/1903, interrogeant M. GUÉRIN : *« Mme John Simpson est de nationalité anglaise et habite la Dominique. Elle n'a jamais habité à la Martinique. Je lui ai connu deux filles. L'une qui était mariée à un de mes employés nommé Louis Benoit, a péri dans la catastrophe de Saint Pierre. L'autre, qui habitait avec sa mère, était venue à la Martinique pour acheter des marchandises dans le but de les revendre en contrebande à la Dominique ; elle a péri en rade de Saint Pierre le 8 mai 1902 à bord du bateau Rozéma qui a été perdu corps et biens. Elle faisait du commerce de contrebande depuis plusieurs années. »*

Dominique MUNÉTIE, 56 ans, né à Grand Rivière, fils reconnu de Boco Munétie, africain, et Adélaïde Marcelin ; laboureur à Grand Rivière, *« actuellement à Roseau, Dominica, Petites Antilles anglaises »*, a perdu le 8 mai ses deux filles, Elisabeth, 18 ans, et Laurence, 12 ans, filles de lui et Nicaise ANDRÉ son épouse.

31/07/1902 : Marie PIERRE veuve RAPHAËL, 29 ans, fille de dame Caroline et Isaac Pierre ; domicile antérieur, habitation L'Union au haut de la rue Levassor où elle occupait un pavillon ; domicile actuel : Pointe Michel, Dominique. Veuve : Albert Raphaël, 32 ans, cuiseur à l'Usine mort le 8 mai. Elle est sans ressource avec 2 enfants à charge.

19/03/1904, toujours à Pointe Michel. Au décès de son mari, elle avait un fils de 3 ans, Victor Télésphore ; peu après le 8 mai, est né une autre enfant, Aimée, qui a aujourd'hui 17 mois. Elle n'a pas d'autre parent : *« Mon travail suffit à peine à leur entretien. Revendeuse de menues denrées que je me procure à grands frais, les profits que je tire de mon petit commerce sont insignifiants et ne peuvent m'assurer le pain quotidien. Je suis réduite à laisser mes enfants entre les mains d'une amie complaisante quand je vais de la Dominique où j'habite depuis la catastrophe à Fort*

de France, Martinique, pour l'exercice de ma profession. » Elle a appris que la Commission donne des secours permanents aux orphelins ; quelle que soit leur forme, « j'en serai satisfaite, étant donné la difficulté de la vie matérielle et mes embarras dans un pays aussi pauvre que la Dominique où il n'y a aucune industrie, aucun commerce lucratif. »

Dame WATT, demeurant à Roseau, propriétaire d'un immeuble à Saint-Pierre rue Bouillé n° 25 : certificat d'assurance contre l'incendie par une compagnie anglaise, agence de la Martinique (North British & Mercantile). Nouvelle police le 16 août 1900, remplaçant la précédente avec réduction à 140 livres sterling ou 3500 francs « *par suite de diminution dans le risque [...] : Il n'existe dans le voisinage aucun établissement dangereux. »*

Pointe Michel est la commune la plus proche de la Martinique. Ces documents sont un témoignage des revendeuses et de la contrebande entre Dominique et Martinique.

Sainte Lucie

Cécilia MEYNIER, 59 ans, née en 1844 Sainte Lucie, arrivée à 6 ans à la Martinique, réfugiée à Sainte Lucie chez Mme veuve PLISSONNEAU [Eugénie MAC HUGH, née en 1870 à Castries, mariée en 1892 à Castries avec Joseph Plissonneau Duquène, négociant de Saint Pierre, décédé le 16/05/1902 à Castries des suites des brûlures sur le Roddam en rade de Saint Pierre ¹⁵]

Pas d'autre dossier intéressant. Des natifs de Sainte Lucie ou des réfugiés sans information précise ou des gens installés à Sainte Lucie dont des parents sont morts le 8 mai.

Trinidad

267 passages pour Trinidad par le Versailles le 22/05/1902 ¹⁶ :
474 réfugiés d'après le vice-consul de France à Trinidad le 27/05/1902 ¹⁷.
Dans les listes de secourus de 1904 entre 25 et 30 sont à Trinidad.

Extrait de notre conférence de 2002 :

Trinidad accueille beaucoup de réfugiés. Il y avait une ligne directe de bateau entre Saint-Pierre et cette île et beaucoup de relations d'affaires ou de familles entre Saint-Pierre et Port d'Espagne (forme qui apparaît aussi souvent que celle de Port of Spain). Trinidad a envoyé des bateaux pour évacuer ceux qui voulaient quitter la Martinique. La communauté martiniquaise qui s'y retrouve est donc importante.

Mais pour certains ce n'était qu'une étape avant de repartir, pour la Guadeloupe, le Tonkin (Mme DÉCOMIS), le Venezuela, etc. ou de revenir dès que possible à la Martinique. Restent à Trinidad ceux qui y ont de la famille ou ceux qui sont trop pauvres pour en repartir

¹⁵ 209 familles, op. cit.

¹⁶ Journal L'Opinion du 27/05/1902.

¹⁷ J.O. de la Martinique, cité dans Annales des Antilles 36, 2002-2004, article de Franck Kacy.

Familles :

Louis Victor ALBERT ¹⁸, ingénieur des arts et manufactures, né à Saint Pierre en 1862, planteur au Prêcheur, mort en 1905 à Trinidad. Il avait épousé une Trinadienne qui demande alors des secours pour ses enfants orphelins. Avec elle Aricie VALMONT, 82 ans, qui était la gouvernante.

La dame APO, mère, remariée, a un fils à Trinidad ; 3 filles à **Saint Nazaire** ; deux filles mortes le 8 mai dont une mariée (boutiques d'épicerie et petites habitations cacaoyères).

Philomène ARIDUS, 48 ans, sans profession, réfugiée à Port of Spain ; 2 fils DULYS, 27 et 25 ans morts le 8 mai ; elle a deux jeunes enfants à charge.

Augustin Emile BLIN né en 1829 à Rouen, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur colonial des Ponts et Chaussées 33 ans de service, 4 filles ; il a perdu plusieurs enfants et petits-enfants : fille Mme L. Sully, son mari et sa fille), réfugié à Trinidad avec les survivants (sa femme et 4 enfants dont la veuve de Gaston SULLY) « *nous avons pu quitter Fort de France par le courrier se rendant à Colon, pour nous arrêter à la Trinidad* », puis il demande et obtient un rapatriement en France, à Saint-Nazaire, en décembre 1902 : son petit-fils Henri Sully, enseigne de vaisseau à Brest, écrivait en juin 1902 : « *Malgré l'accueil empressé fait aux réfugiés par les habitants de la colonie anglaise, la situation de mes parents est devenue très précaire ; ne pouvant rester ainsi en détresse en pays étranger, ils désirent rentrer en France* »

Valentine SURLEMONT, veuve de René BONNEVILLE mort le 8 mai, et ses 4 enfants, réfugiés à Trinidad, sont rapatriés à Fort de France dès le début août 1902.

Port of Spain, 09/06/1902 : Théophile Alexis ALLONGÉ, électricien employé de la Compagnie d'électricité de Fort de France, venu « *à la Trinidad avec l'intention de s'y fixer* » avec sa femme Elisabeth COQUERAN, « *ayant perdu toute sa famille à Saint Pierre* », avec Claudia BRUNET, résidant à Saint Pierre, venue passer quelques jours à Fort de France, orpheline restée à sa charge, qui a perdu toute sa famille ; avec « *un jeune garçon nommé Jean Thaly, orphelin, que j'ai avec moi comme domestique* ». M. et Mme Allongé, passés à Trinidad par le Versailles le 22/05/1902 avec Jean Thaly et Claudia Brunet.

Mme veuve BUVAT de VIRGINY a perdu ses 5 fils de 34 à 22 ans ; sa fille Jeanne est avec elle (passagères du Versailles) ; elles ont tout perdu ; elles étaient toutes deux à Fort de France pour y passer quelques jours, « *nous avons l'intention de retourner à Fort de France quand cette ville offrira de la sécurité* ».

Marie Anne Médélice veuve d'Auguste CAMBEILL (mort le 8 mai), née au Carbet en 1847, était depuis 2 mois au Port d'Espagne pour voir son fils, avec l'intention de retourner à Saint Pierre ; elle a tout perdu. Elle figure sur la liste des secourus le 26/01/1904, toujours à Port d'Espagne.

¹⁸ 209 familles, op. cit., p. 49-51.

Lina 30 ans et Eugénie 34 ans DELAUNAY étaient domiciliées à Saint Pierre avec leur père et leur sœur Emilie 28 ans veuve JAHAM DESRIVAUX avec 3 enfants (père mort à 78 ans le 8 mai avec deux de leurs sœurs et un frère) ; elles se sont sauvées de leur habitation à 2 km de Saint-Pierre par les montagnes puis un yacht les a emmenées du Carbet à Fort de France. où aucun parent et ami « *dans notre affolement nous avons pris le courrier qui partait pour la Trinidad* » où elles vivent de la charité publique (lettre du 19/05 à Paris), avec leur sœur Desrivaux ; puis passage des 6 pour **Bordeaux** en juillet 1902 et de là à **Paris** ; Lina et Eugénie parties en décembre 1903 pour le **Tonkin** avec leur sœur Mme Desrivaux qui devait avoir un emploi ; Eugénie espérait trouver aussi du travail « *mais ici on n'emploie pas dans les administrations les femmes qui ont plus de 35 ans. Je me trouve donc à la charge de ma sœur qui a déjà 3 enfants dont un jouit d'une bourse au Collège Chaptal et les deux autres complètement à sa charge.* » Elle a alors 45 ans (Haiphong 26/11/1909).

Pamphilia FILIAS, née en 1855 à Saint-Pierre, « *faiseuse de bouts* », réfugiée à Port d'Espagne avec 3 filles de + Joseph DARIUS, Jeanne 23 ans, Elisabeth 21 ans, et Julie 18 ans ; 2 fils morts le 8 mai ; pertes : les loyers de 3 maisons de son grand-père. Sur la liste des secourus du J.O. 19/06/1904, elle est toujours à Port d'Espagne, comme ses filles (28/06/1904) Elisabeth 20 ans, Jeanne 22 ans, Julie 35 ans [sic ?] : (Marie Elisabeth o 1881 n° 2033 ; Marie Jeanne Pauline o 1880 n° 1236 ; Marie Andrea Julie o 1883 n° 2084).

Trinidad 04/08/1902, lettre d'Emmanuel, 22 ans, et Roger FERNAND, 16 ans, dont la mère, Mme Louis Fernand est morte longtemps avant ; ils ont perdu leur grand-mère (veuve Valère GILLE, mère de Lucille, leur mère, Charles, Louise, Robert et Marie épouse Hyppolite), leurs oncles et tantes, tous sans doute morts 8 mai ; petite habitation, cacao, café et plantes potagères.

Sur la liste des secourus : 19/01/1904 Emmanuel 22 ans, Roger 17 ans, et Louisia LOUIS FERNAND, 48 ans, tous domiciliés à Trinidad ; en fait la dernière nommée est Louis Fernand LOUISIA, ajusteur mécanicien, 47 ans en 1903, fils d'Augustine LOUISIA décédée 8 mai. Mais tous les 3 sont à Siparia Street n° 30.

7 juin 1907 : Louise de GENTILE veuve d'Athanase FORTIER est de Saint Pierre où sont morts le 8 mai sa mère, son frère aîné et deux sœurs et tout le patrimoine familial au Mouillage ; son frère Raoul est établi avocat à **Tunis**.

Son mari, aussi de Saint Pierre, avait fondé à la Trinidad depuis 15 ans un commerce prospère, principales relations commerciales avec Saint-Pierre. Avec la catastrophe coup fatal, il a perdu de nombreuses créances ; pertes évaluées à 150 000 francs ; il est mort l'année dernière. Mme veuve Fortier n'a plus de ressources ; restée à la Trinidad avec 7 enfants : fille 27 ans et fils 24 ans malades et faibles d'esprit, 3 fils de 19, 15 et 13 ans, 2 filles de 12 et 10 ans.

Sa belle-sœur Mme Augustin Fortier née Angelina DES GROTTES, réfugiée à Trinidad en 1902, était de retour à Fort de France en 1907

Romuald THEOLADE, 45 ans, négociant à Basse Pointe (un magasin et une habitation à Basse Pointe, une maison à Saint Pierre), a perdu 3 fillettes au pensionnat à Saint Pierre ; il est réfugié avec sa femme et 6 enfants à Trinidad (il y est en juin) et de là passé à **Cayenne** rejoindre un frère (il y est fin août 1902)

Louis NESTOR, 90 ans, né à Saint Pierre, veuf de Reine DOYER, ancien employé de magasin, domicilié actuellement à King Street n°14 Port d'Espagne, est sans ressource depuis la disparition dans la catastrophe des personnes qui lui versaient des subsides à Saint Pierre. Liste des secours 19/01/1904.

23/10/1902 Trois demoiselles VERMEIL, Léonie 25 ans, Victorine 21 ans et Clarisse 19 ans, étaient institutrices chez les sœurs de Saint Joseph de Cluny ; elles ont fui par peur le Fonds Coré et ont tout perdu et leur mère et une sœur qui avaient refusé de les suivre ; réfugiées sur l'habitation La Victoire au François chez le sieur VIVIÈS, elles demandent un passage pour la Trinidad pour s'y établir « *y connaissant des personnes notables il nous sera très facile de nous créer une situation.* » La demande est rejetée car elles n'ont pas un travail assuré dans la colonie anglaise et **ce serait favoriser l'émigration vers les pays étrangers.**

On retrouve des Martiniquais qui demandent des secours ou des rapatriements depuis Cuba ou Haïti mais plusieurs d'entre eux y étaient avant la catastrophe.

Cuba

Un seul, MAGDALION, époux d'une native de la Martinique ; il a un petit commerce à Santiago de Cuba et demande un passage pour Le Havre.

Haïti

Plusieurs Martiniquais natifs d'Haïti et d'autres installés en Haïti bien avant le 8 mai, cités par leur famille de la Martinique ou qui recevaient des décédés des subsides et demandent des secours et « *une part des valeurs versées par la charité universelle* » (William GLOUMEAU ; frère Georges, agent consulaire de France à la **Barbade**) pour « *décolorer les traces de la misère* » (Edgard SERRAN, arrivé en Haïti en 1896, et son frère Théodore, arrivé en 1899, « *contraint de se faire cordonnier* », leur père, Castel Serran, la mère et les 11 autres enfants sont morts 8 mai).

Les Martiniquais sont principalement à Port au Prince, Jacmel, Les Cayes.

Félicité Hélène PRESTAIN, 25 ans en 1904, à Port au Prince, demande un passage gratuit pour **Bordeaux** afin d'y retrouver sa sœur Marie. Celle-ci, femme de chambre chez Mme CREMIÈRE, s'engage à nourrir et entretenir sa sœur jusqu'à ce qu'elle lui trouve une place « *de domestique dans une maison bourgeoise* ». Le maire écrit le 04/02/1904 : « *Marie Prestain est une négresse âgée de 19 ans et célibataire. Placée depuis 22 mois comme femme de chambre chez Mme Crémière, rue Roland, elle y est nourrie, entretenue et logée mais elle n'a pas d'appointements.* » Conduite et moralité bonnes, posséderait 500 francs d'économie ; leurs parents auraient péri dans la catastrophe et elles sont seules et sans ressources ; « *les jeunes négresses trouvent en général assez facilement à se placer ici comme domestiques ou femmes de chambre.* »

Anne LÉONIL veuve de Téléphe RÉGIS, propriétaire autrefois à Basse Pointe, écrit des Cayes, Haïti, le 13/08/1902, que, complètement ruinée par les éruptions, son fils établi aux Cayes l'a fait venir auprès de lui avec sa fille Julien, 20 ans, et son petit-fils de 6 ans. « *Ne pouvant m'accoutumer avec le sol étranger et me trouvant dans*

l'incapacité maintenant de payer nos passages de retour vu mon vieil âge de 63 ans », elle demande le rapatriement « dans notre sol natal. » Réponse Paris 04/01/1904 : accordé le passage gratuit de Haïti à la Martinique.

Maurice François Jean Baptiste SAINTE COLOMBE RÉAUCER (ou RÉAUCAR), consul de la République haïtienne affecté à Saint Pierre depuis 1891 (y a tout perdu), est à Jacmel le 10/03/1903 ; il demande des secours pour s'installer consul à la Guadeloupe où l'envoi de gouvernement haïtien. Sur la liste des secourus, JO 28/06/1904 (49 ans).

Marie Germaine et Lucie Thérèse TOLOYE, au Port au Prince, « *les deux dernières survivantes de toute une famille de plus de 25 membres* » morts le 8 mai (noms, prénoms et parenté : père, mère, enfants, frères et sœurs, tantes et oncles) « *forcées d'habiter l'étranger* » ; liste des secourus 28/06/1904.

Siméon VALÈRE était marchand boucher au Morne Rouge, domicilié sur l'habitation Sérigny aux Cayes avec sa fille Hortense née le 18/02/1901 au Morne Rouge et autres enfants ; il demande un rapatriement au bout de 6 mois (13/12/1903) et son fils Urbain 15 ans demande une bourse pour étudier dans un lycée de la métropole. Liste des secourus 23/06/1904 : 53 ans.

4 Le continent américain

D'autres partent rejoindre un frère, une fille, établis depuis quelques années aux États-Unis, au Venezuela, au Panama.

Etats-Unis, Louisiane, New York, Philadelphie : Familles notables

Louisiane

Pas d'émigration consécutive à la Pelée mais :

Une branche de la famille de GENTILE fixée en Louisiane et revenue à Saint Pierre, issue de Jean Baptiste Alphonse (o 27/04/1817 Le Lorrain Grande Anse + 20/02/1878 Napoléonville, Louisiane ¹⁹) et Hilaria LOUIT, 60 ans, domiciliée à Saint-Pierre en 1895 (née en 1835 Viella, Gers, et morte le 8 mai) :

- Albert Georges o 25/07/1852 Thibodaux, Louisiane, ancien négociant (+ 8 mai)
- Anaïs o 27/07/1859 Napoléonville, Louisiane (+ 8 mai)
- Raoul Victor o 30/12/1865 Nouvelle Orléans x 29/10/1895 Saint Pierre, Blanche Marie Rose Antoinette TRILLARD, o 29/12/1873 Fort de France, fille d'Adolphe Joseph Antoine, commissaire général de la marine en retraite, ancien gouverneur de l'Inde française, officier de la Légion d'honneur, domicilié à Saint-Pierre ; survivant, bâtonnier du barreau de Saint Pierre, a perdu toute sa fortune, 110 000 francs environ, sa mère et ses deux frères (sic ; sœurs non mentionnées) ; inscrit au barreau de **Tunis** en 1903 ; une fille, Odette (o 18/06/1896 Morne Rouge + 1967), qui se mariera en 1919 à Tunis.
- Alice o 23/07/1867 Napoléonville, Louisiane (+ 8 mai)
- Louise épouse Athanase FORTIER (+ 1906 Trinidad), veuve à Trinidad avec 7 enfants

¹⁹ Cité le 29/10/1895 à Saint Pierre au mariage de son fils.

Un cousin des précédents, Victor de GENTILE x 1875 La Nouvelle Orléans, Baptistine DERLIÈS o La Nouvelle Orléans ; tous deux morts le 8 mai, elle âgée de 50 ans.

Philadelphie

Deux frères DELSUC, Henri 37 ans, teinturier, et Gabriel, 33 ans, industriel, apparemment à Philadelphie avant le 8 mai ; père, mère, frère et sœur morts le 8 mai ; déclaration de pertes de leurs biens « *exagérée et non droit* »

Louis BORDE né en 1879 à Saint Pierre, élève au Pennsylvania College of Dental Surgey en 1902 ; père et mère morts le 8 mai ; études finies en 1904, est à Lyon.

New York

Domiciliés à New York, peu nombreux et de passage

Edouard REYNAL de SAINT MICHEL né le 20/05/1854 à Saint Pierre, parti de Saint Pierre le 8 mai au matin puis embarqué sur le steamer américain Madian, de la ligne de Québec, avec sa femme et son enfant, puis établi à Afton, près de Madison, New Jersey (où étaient son père et sa mère quand ils ont fui la révolution de 1848 ; repartis pour la Martinique en 1908 .²⁰.

Alexandrine REINE, a perdu ses 2 enfants et 2 petites-filles ; est partie pour New York avec Mme VAN ROMONDT.

Amérique centrale et du Sud

Mexique

2 personnes qui y travaillaient déjà (Mexico et Chihuahua)

Panama, Colombie

Pas d'émigration vers Panama (sauf Julie épouse BLAIRON) ; quelques résidants à Panama.

Lettre 19/05/1902 Panama de Charles Théodore Blairon à sa femme Julie à Paris, lui annonçant la mort le 8 mai de son père, ses 3 sœurs, ses frères, neveux et nièces (40 000 morts...) ; sa sœur Hersilia se retrouve seule. Communiquer la nouvelle à Charlotte, Nathalie et Marcel (leurs enfants à Paris ?).

Julie, veut rejoindre son mari en Colombie ; le 21/07/1902 il est à Culebra [col sur le trajet du canal de Panama, ligne de partage des eaux], sorti de prison (raisons politiques ; faux, sans preuve, libéré au bout de 10 jours, 47 ans) ; Hersilia seule sauvée de la Catastrophe : la faire venir avec Julie ? Leur père Amédée Blairon, 65 ans, distillateur, mort le 8 mai.

22 juillet 1902 lettre de Marcel Blairon, dessinateur, au ministre, liste de tous les décédés de sa famille

Son fils Marcel Blairon (né le 18/06/1882 à Saint-Pierre), à Paris, souhaite rejoindre sa patrie ; sa mère a rejoint son père à Panama et elle y est décédée il y a 6 mois (08/06/1904)

²⁰ Annales des Antilles 36, 2002/2004.

Venezuela, Caracas

Quelques résidants au Venezuela, depuis quelques années, demandent à hériter de leur famille disparue le 8 mai :

Marguerite RIGOBERT ARIDUS née en 1876 à Saint Pierre, modiste, et sa sœur Augustine née en 1872 à Saint Pierre, institutrice, sont à Caracas depuis 1896. Deux sœurs et un frère morts le 8 mai ; elles ont à leur charge la fille de leur frère Joseph, cordonnier.

Anne POUJADE épouse LEJEUNE, couturière, à Caracas depuis 1899 ; liste secourus 28/06/1904

Lydie SIMONNE, née en 1872 à Saint Pierre, couturière, à Caracas depuis 1897.

D'autres réfugiés après le 8 mai, à partir de Trinidad

La veuve de Marius HUBERT meurt à Callao en 1906 ; elle y était réfugiée avec sa fille Clotilde SEMPÉ ; d'abord passées à **Trinidad** par le Versailles ; une autre fille y est restée et une autre est institutrice à **Montluçon**.

Richard REYNAUD, né en 1862 à Saint Pierre, commis de négociant, veuf, d'abord réfugié à **Trinidad** avec sa sœur et sa fille de 10 ans ; puis ne gagnant pas assez s'embarque pour le Venezuela en 1903, appelé par un ami mais pas employé : « *la révolution ayant tout ruiné* ».

Néant : Brésil, Pérou, Chili

Le temps passant, on voit que ces lieux des îles antillaises ou du continent américain n'ont pas tous gardé les réfugiés qui, en grande part, les considéraient comme un refuge provisoire et demandent un rapatriement ou un embarquement pour la France.

5 La France

Les Martiniquais qui vivaient en métropole étaient nombreux dès le XIXe siècle, beaucoup y avaient de la famille et beaucoup s'y sont réfugiés

Ils sont de toutes catégories sociales et ont fait le voyage de la première classe à l'entrepont.

La France est donc le lieu de première émigration, parfois seulement de passage vers diverses colonies ou de retour avant un rapatriement en Martinique.

On peut citer Joséphine AIMÉE, née à Trinité en 1875, qui a épousé en 1898 Alfred JOURNÉE, ancien matelot né en 1874 à Armentières, dans le département du Nord. Ils sont partis tous les deux pour le lieu de naissance du mari mais elle demande à être rapatriée à la Martinique parce qu'elle ne supporte pas le climat.

Mais beaucoup restent en France. Faire le recensement est impossible : énorme, la majorité. Nous ne donnerons donc que quelques exemples. |

Is sont partout en France, là où ils ont des relations, de la famille mais majoritairement Paris, au moins pour une première étape.

Paris

Il y a ceux qui y étaient déjà, en voyage, en cours d'études, pour affaires.

Et ceux qui y vont parce qu'ils y ont amis ou relations ou qu'ils veulent se présenter en personne au comité des secours.

Tous quartiers mais une majorité dans le XVe et, à l'arrivée, hôtel du Sénat, 7 rue de Tournon, 6^e (relevé pour plus de dix familles).

ANDERSON, professeur au lycée de Saint Pierre, avec sa femme, un enfant et une bonne qui s'est sauvée avec lui.

Mme BÉRAUT née Marthe SORBÉ, 22/08/1905 : à Paris avec 4 enfants son mari et une bonne ; son mari juge de paix à Fort de France y retourne, pas elle car elle est « *très affaiblie de la tête* ».

Plusieurs « da » ou **bonnes** accompagnant leurs maîtres. Certaines sont mentionnées dans le dossier de leur maître ou maîtresse mais d'autres ont un dossier à leur nom. Edith BÉRENCE, (née le 04/01/1874 à Fort de France, fille reconnue de Louise Avrilette Bérence, 25 ans, couturière) Lettre 12/10/1902 : 28 ans, a quitté terrorisée la Martinique, ayant perdu une partie de sa famille à Saint Pierre : « *tellement émotionnée et terrifiée à Fort de France où j'étais employée dans un magasin de Mr Dupuis, que je n'avais qu'une pensée : fuir au plus tôt cette terre de la Martinique où il me semblait que j'allais être anéantie à mon tour* ». Elle a suivi la famille de M. COPPENS, capitaine d'artillerie coloniale, à Lorient ; sur sa recommandation la femme de M. GALLO l'a emmenée à Paris comme bonne d'enfant, plutôt pour lui rendre service. Pas habituée au service de domestique et peur du froid de l'hiver, elle demande son rapatriement à Fort de France ; demande appuyée par une lettre de A. Gallo (rue Lafontaine Paris 16^e) « *aujourd'hui elle reconnaît, un peu tard, qu'elle a eu grand tort de quitter son pays et les parents qui lui restent et elle souhaite retourner à la Martinique [...] elle est naïve et bien inexpérimentée pour diriger sa vie dans Paris ; elle y serait exposée, étant de physique agréable, malgré sa coloration, à céder aux mauvais conseils de la première venue, ce qui serait dommage car elle paraît douée de bons sentiments.* »

Thérèse BULOT, à Passy, née le 19/08/1873 au François, bonne chez Mme LAPIQUONNE à Paris

Marie Pauline JOSEPH, cuisinière à Paris, était bonne d'enfant chez M. BORDE à Saint-Pierre

Marie Alexandrine dite Elmire KEPPEL, bonne chez Mme Alfred de BERNARD de FEISSAL rue Croix Nivert à Paris

Dorothée LABRUNE, née le 18/09/1846, sert depuis 1866, bonne chez Mme COMAIRAS à Paris avenue de Villiers

Eliza LATIMA, bonne de la famille Rémy NÉRIS, ex médecin du lycée de Saint Pierre, 7 rue de Tournon à Paris

Pauline LOMBARD, bonne de la famille BOISSON, veut retourner en Martinique

Achille MAYOTTE (sans doute Mayotte ACHILLE !), bonne du jeune Léon Joseph CODÉ, décédée depuis la demande, le 04/06/1903 à l'asile clinique Paris 14^e.

Bordeaux et tout le sud-ouest

Les Martiniquais réfugiés à Bordeaux ou déjà établis depuis plusieurs années forment un groupe important. Il y a toutes les catégories sociales mais il nous semble qu'ils sont ou étaient avant la catastrophe relativement aisés, comme ceux qui avaient fondé des maisons de commerce entre Bordeaux et les Antilles ou encore les familles vivant des revenus et loyers de leurs biens à Saint-Pierre et qui ne reçoivent plus rien.

Saint Nazaire : port d'arrivée mais aussi domicile de certains

Errance : Claire BOUTEILLER (née en 1868 à Case Pilote, fille d'Angelina Saint Aimé) veuve LIMOUZY (mari décédé fin 1895, professeur de langues vivantes au lycée de Saint Pierre), receveuse des postes au **Fond Coré** après la mort de son mari ; deux filles de 10 et 12 ans, a quitté Saint Pierre le 7 mai ; d'abord **Trinidad** un mois puis à **Narbonne** chez un frère avec ses deux filles, une nièce Jeanne Bouteiller, et une tante, puis **Chambéry** chez un autre frère qui tombe malade et meurt en 1906.

Marseille en attendant un embarquement vers l'Asie ou l'Afrique

Les réfugiés qui écrivent de Marseille sont surtout des jeunes, célibataires, sans aucune ressource, en attente d'un hypothétique embarquement vers les colonies d'Algérie, d'Afrique, du Moyen Orient et d'Asie.

Donc passons à l'Empire colonial

L'empire colonial

Au XIXe s., dans le cadre de la révolution industrielle et des rivalités impérialistes, la colonisation française, désormais orientée par une volonté politique, acquiert une autre dimension.

La Restauration rouvre l'ère des aventures d'outre-mer avec l'expédition d'Alger (1830). La conquête de l'**Algérie** par Bugeaud s'achève avec la reddition d'Abd el-Kader (1847) et l'occupation de la Kabylie (1857). La route de l'Afrique est rouverte avec la fondation de comptoirs sur la côte occidentale, qui forment en 1862 les Établissements français de la **Côte-de-l'Or** et du **Gabon**, tandis qu'à l'est la France achète Obock (1862), au débouché de la mer Rouge. Le **Sénégal**, conquis par Faidherbe (1854-1865), devient une base de pénétration vers l'Afrique intérieure. **Mayotte** (1843), **Tahiti** (1842-1847) et la **Nouvelle-Calédonie** (1853) intègrent le domaine français. Enfin, les bases de l'**Indochine** française sont jetées avec l'occupation de la **Cochinchine** (1862-1867) et l'établissement du protectorat sur le **Cambodge** (1863).

Toutefois, c'est la IIIe République qui crée définitivement l'empire colonial français. La pression des puissants intérêts financiers et industriels, qui veulent contourner les barrières protectionnistes mises en place après la crise économique de 1873, et un certain nationalisme de substitution qui, à défaut de « revanche » en Europe, recherche gloire et puissance outre-mer, contribuent à la formation de *cet Empire, qui se construit en une trentaine d'années à partir de 1880*. La France contrôle successivement la **Tunisie** (1881), la **Guinée** (1887), le **Dahomey** (1894), la **Haute-Volta** (1896), le **Niger** (1897-1899) et le **Tchad** (1900), mais se heurte à l'expansion anglaise lorsqu'elle tente d'établir une zone d'influence continue du Congo à Djibouti

(affaire de Fachoda, 1898). Deux fédérations regroupent ses territoires africains, l'AOF (capitale Dakar), créée en 1904, et l'AEF (capitale Brazzaville), fondée en 1910. Dans le même temps, son empire s'agrandit de **Madagascar** (1885), des **Comores** (1886), de la **côte des Somalies** (1892), des Nouvelles-Hébrides (placées sous un condominium franco-anglais, 1906) et surtout, en Extrême-Orient, du **Tonkin**, de **l'Annam** (1885) et du **Laos** (1895).

Sa dernière grande conquête est le Maroc, placé sous protectorat en 1912 et dont la pacification et la mise en valeur sont entreprises par Lyautey. À l'issue de la Première Guerre mondiale, par le système des mandats, la France obtient le contrôle de la **Syrie** et du **Liban**, de la majeure partie du Cameroun et du Togo (traité de Versailles, 1919)²¹.

6 L'empire colonial : Afrique

6.1 L'empire colonial : Afrique du Nord

Algérie (française depuis une cinquantaine d'années)

Les « Fils de J. CHEBAT », négociants rue Charles Quint à Alger ont perdu sur le navire Nord America, en rade de Saint Pierre, un chargement de 8 caisses de tabac et une caisse de tableaux pour une valeur de 850 francs.

Alger 14/07/1905 Anne Louise LAURENT veuve de Jacob Frederick CONRAD, né à Strasbourg, marchand tailleur, mort au Venezuela en 1873, était propriétaire à la Martinique ; elle a appris à la fois la mort de plusieurs de ses parents et l'anéantissement de tous ses biens (loyers de ses maisons à Saint Pierre). Ancienne institutrice à la Martinique elle « *a formé bien des petites cervelles à aimer la France* ». Elle a quitté La Martinique pour suivre ses enfants (Louise Laurence, mariée, 3 enfants ; Louis, mécanicien de la marine marchande, 2 enfants) d'abord à Marseille puis en Algérie. 23 longs mois sans rien toucher. C'est son fils Louis qui l'a prise en charge ; morte de chagrin le 23/05/1905 à Mustapha. Il demande la réversibilité de sa pension. Réponse : impossible. Il demande alors, « *attachés que nous sommes aujourd'hui à la terre d'Afrique où nous avons fait souche* », une concession, « *de préférence du côté de Ténès près de la mer.* »

Joseph DURIEU de LEYRITZ, né le 08/10/1852 à Fort de France, substitut du procureur général près la cour d'appel d'Alger

L'orphelinat protestant de Delly Ibrahim à Alger, propose d'accueillir 4 orphelins protestants, 2 garçons et deux filles. Réponse : aucun ne correspond à ces conditions.

Maxime CHÉROT, inspecteur des douanes en retraite, quitte Granville (Manche, 50), après le décès de sa femme Ida LALAURETTE (le 23/07/1904 à Paris) pour Oran. Sa belle-sœur Minna Lalaurette et son mari Georges RECOING sont en 1902 à Orléansville (Algérie)

²¹ Source : Larousse : Le renouveau de la colonisation (1830-1880) et l'impérialisme (1880-1919).

M. LECHENES, receveur municipal à Khroub (Constantine) depuis 28 ans après avoir lutté contre l'insurrection indigène de 1871, propose en juin 1902 d'accueillir une orpheline de 12 à 14 ans, « *de préférence une négresse qui retrouverait ici un climat se rapprochant sensiblement de celui de son pays natal* » ; il est marié et a deux fils dont l'aîné va partir pour le service militaire et le plus jeune, 13 ans, partira dans 5 mois faire ses études au lycée de Constantine ; on propose Stéphanie Marie Geneviève FRANSQUÉTY, 12 ans, née au Morne Rouge en 1891, fille de Marie Philomène Fransquéty., blanchisseuse morte 8 mai, élevée par sa grand-mère Marie Claire Honorine veuve de Francisque Fransquéty, 74 ans, au Morne Rouge puis à Saint Joseph ; son oncle Pierre, à Saint Joseph, et sa grand-mère consentent à son départ. Réponse du préfet à l'enquête (02/07/1902) « *M. Lechennes ne sollicite la garde d'une orpheline de race noire que dans l'espoir de faire de celle-ci une domestique sur laquelle il aurait une autorité absolue et à laquelle il imposerait en rémunération des quelques frais que lui occasionnerait son entretien tous les gros travaux du ménage.* » En 1905 la jeune fille recevait un secours temporaire à Saint Joseph.

GRILHAUT DES FONTAINES²², famille à la Martinique depuis le début du XVIIIe siècle. Ils n'étaient plus à Saint Pierre avant 1902 mais avaient toujours propriétés à Saint Pierre et au Morne Rouge. Une veuve d'un commissaire de la marine réfugiée à Pointe à Pitre en 1902. Une branche à Guelma (Constantine) en Algérie : Léon et ses 9 enfants (ensuite passés en Tunisie), sa sœur Aline célibataire ; sa belle-sœur veuve de Gaston avec deux fils mineurs à Mustapha (Alger sud) et décédée en 1908 à El Biar (Alger ouest).

Oran 25/05/1907 : la Dame CUVILLIER née Marie Madeleine Jeanne Camille CHAMPOMONT LE GRAIN de RICHEMONT (née en 1855 à Saint-Pierre) ; « *filie, belle-fille et épouse de fonctionnaires qui ont toujours fidèlement servi l'état* » ; ruinée (pertes 98 000 francs, 4 maisons et immeubles à Saint Pierre), a perdu toute sa famille, ses deux sœurs (Constance et Augusta, embarquées le 7 mai au soir sur le Roraïma ; A Bondy, mari d'Augusta, mort le 8 mai) , très affectée ; son mari, Georges Théophile Gustave (né en 1863 à Dunkerque), dans l'administration des douanes coloniales, a dû quitter les Antilles en 1903 (ils étaient en 1902 au Moule, Guadeloupe) avec elle et ses enfants parce que les médecins lui avaient prescrit (à elle) « *un éloignement du sol natal* » ; 2 fils de 10 et 12 ans (8 et 5 ans le 28/01/1904 : demande de bourse ; alors à Philippeville)

Tunisie

3 orphelins CODÉ SAINT ANGE (père et mère morts le 8 mai) à la charge de leur grand-père et tuteur, à Fort de France (né en 1838 à Saint Pierre) : embarquent à Fort de France pour Saint Nazaire le 10/05/1903 avec leur bonne, Mlle Mayotte. L'un d'eux, Jules Joseph Raoul (né le 28/04/1890 au François), diplômé de l'école d'agriculture coloniale de Tunis demande une bourse ; il est à l'école nationale supérieure d'agriculture coloniale en 1910 : manquements à la discipline.

Raoul de GENTILE, sinistré, « *s'est établi à Tunis comme avocat et arrive à peine à subvenir aux besoins de sa propre famille* » (il ne peut pas aider sa sœur Louise veuve

²² Voir GHC 95-92, p. 1385, 1512, 1922, 2138.

FORTIER). [Né 30/12/1865 Nouvelle Orléans, + 12/03/1929 Tunis x 20/10/1895 Saint Pierre Blanche Marie Rose Antoinette Trillard ²³]

Pas de véritable émigration vers Algérie et Tunisie à partir de 1902, : soit déjà installés (Grilhaut Desfontaines), soit des postes officiels, avec installation pérenne (Raoul de Gentile, avocat ; Cuvillier employé des douanes ; Joseph Durieu de Leyritz, substitut du procureur général près la cour d'appel) ou temporaire (Francis Bouscaren, instituteur un an).

6.2 L'empire colonial : Afrique occidentale

Rappel de la situation à l'époque :

La première colonie est celle du Sénégal. Son chef-lieu est Saint-Louis-du-Sénégal. Le Soudan français – issu des anciens empires du Ghana, du Mali et du Songhaï – a pour chef-lieu Bamako.

La Guinée française a pour chef-lieu Conakry.

La Côte d'Ivoire a pour chef-lieu Bingerville.

Le Dahomey a pour chef-lieu Porto-Novo.

La Haute-Volta a pour chef-lieu Ouagadougou.

La plus jeune colonie est celle du Niger qui a pour chef-lieu Niamey (précédemment : Zinder).

La Mauritanie a pour chef-lieu Saint-Louis.

Sénégal

Maurice AUGRAIN [né le 20/05/1857 à Saint Pierre ²⁴], trésorier particulier à Dakar, « *sinistré personnellement* » [un frère et 2 sœurs morts le 8 mai]

Mme AUGRAIN est née [Marie Eugénie DES RIOUX] de MESSIMY, [née à Saint Pierre] ; sa sœur Rachel de Messimy (née en 1873 à Saint Pierre) divorcée CROCQUET LEGRAND dit le 01/11/1902 : « *J'avais récemment en pension chez moi ma sœur Mme Augrain et son fils, venant de Dakar* » [fils : Gaston Augrain]

Eugène Henri CLAVIER, commissaire adjoint de la marine, né le 19/05/1842 à Fort de France, décédé le 17/01/1888 à Dakar, marié avec Catherine Euchère Amélie CLAVIER (née le 16/11/1842 à Fort de France) : 1 fils, Eugène, né en 1865, pharmacien à Saint Pierre mort le 8 mai, 1 fils, Antoine (né le 14/11/1873), magistrat au **Congo**, une fille de 28 ans, Céline, à Paris.

Marie Marcella Laure BUSCY [o 29/12/1873 d 22/01/1874 Saint Pierre, acte 108 vue 321, fille naturelle de Marie Hortense Buscy x 09/02/1898 Saint Pierre, vues 229-230, Joseph Louis Georges EVRARD o 06/12/1875 d 1876 n° 14, fils naturel de Louise Elvire Evrard] x Georges EVRARD, officier dans les troupes coloniales décédé à Toulon 15/02/1906 de maladie contractée au Sénégal. Un fils Maurice Louis Joseph né le 21/02/1901. Elle a perdu à Saint Pierre sa mère.

²³ Geneanet : Maÿlis Trillard.

²⁴ Les précisions entre crochets viennent de Jean Lemaistre sur Geneanet.

Albert OSENAT, 38 ans, vérificateur des douanes à Rufisque, Sénégal, fils de Pierre, 70 ans, demeurant à Grand'Anse. Décès le 8 mai de son frère Joseph, 40 ans, contrôleur des contributions directes, sa femme née CASTAN et leurs 3 enfants.

Cyrille RILAT, garçon de cuisine sur les bateaux, a épousé au Sénégal le 04/02/1899 Hortense NEMOURS, morte le 8 mai. Lui était pour affaires personnelles à **Saint Pierre et Miquelon** et a fait tout un périple d'embarquement en embarquement, Bordeaux, Marseille, **Russie**. Mais deux récits différents, deux « Cyrille Rilat » différents ? Second récit : resté 6 ans à Saint Pierre comme planton au bureau du chargé du service administratif ; est parti de Martinique le 30/03/1902 pour connaître la France ; arrivé à Bordeaux a appris la nouvelle ; comptait n'y rester que 3 à 4 mois ; a tout perdu et n'a pas de vêtement : tout est resté à Saint Pierre avec sa femme, morte le 8 mai

Marie Florence Renée SIGOUGNE LATOUCHE, à Paris, née le 04.08.1874 à **Cayenne**, fille d'Amour, aide commissaire de marine mort en activité à **Gorée** le 17/10/1876, et de Marie Louise Agathe Collignon, morte à **Toulon** le 03/01/1901 ; elle était aidée par un oncle mort le 8 mai.

Famille de feu Ferdinand Charles Alexandre TRÉDOS, commissaire de marine [+ 01/09/1877 Le Carbet :²⁵] x Marie Anne Rose Amantine O'LANYER (née en 1835 à Saint Pierre) : Laure o 1860 **Fort de France**, Marie o 1863 Fort de France, Louis o 15/09/1871 **Bordeaux**, employé de la Banque de la Martinique, Marie Louise o **Saint Louis du Sénégal**, Ferdinand o 15/09/1876 **Cayenne**, Amélie o 1879 Cayenne, Cécile o 1885 **Le Carbet**. La mère et ses enfants morts le 8 mai sauf Marie Louise et Ferdinand.

Soudan

Aurore POUPINET donnait des leçons de piano à la Martinique ; réfugiée à Pointe à Pitre chez sa parente Mme BULOCH, elle demande en septembre à rejoindre son frère commis au commissariat colonial, de retour du Soudan. Son père mort en 1875, adjoint principal de 1^{ère} classe du génie, a fait campagnes en Egypte et Italie ; son frère sous les drapeaux de 1884 à 1889 a fait campagne en Cochinchine.

5.2.3 Guinée

H. LELONG, commissaire de police de la Guinée française à Conakry ; sa femme née TURBAN partie pour Paris le 11/06/1902 avec sa sœur Azelma Turban qui, « *partageant l'affolement général* », avait liquidé à bas prix son commerce d'épicerie à Fort de France.

Jean Baptiste Marie Émile Gaston TOUIN, (né le 19/02/1876 à Saint Pierre, arrivé à Paris le 26/09/1902 venant de la Guyane, en congé de convalescence, célibataire), préposé de 2^{ème} classe des douanes coloniales (en service en Martinique de 1897 au 1^{er} janvier 1902 et en Guyane depuis 10/03/1902) a perdu tous les siens à Saint Pierre (ses père et mère Jean Baptiste Touin et Elina RAYNAUD, ses 4 sœurs), demande une nomination en Guinée française et de l'avancement comme sous-brigadier

²⁵ Geneanet.

R. CLAVIUS-MARIUS ²⁶, magistrat, juge au tribunal supérieur de Konakry (sic, orthographe de l'époque) était en poste à Tahiti, a eu congé en septembre 1901 pour accompagner à Saint Pierre sa femme malade et ses enfants. On lui réclame le remboursement des frais de voyage, 4807 F, mais il a tout perdu à Saint Pierre, tous ses biens et toute sa famille. A Paris le 17/06/1903, demande de remise de dette.

Côte d'Ivoire

Félix Ernest BOËSMILAN, né le 10/07/1869 à Saint Pierre, sous-brigadier des douanes à Grand-Bassam, Côte d'Ivoire ; dit avoir perdu sa mère, Marie Uranie BAVON (le 16/09/1901 devant M^e Durieu, elle consentait au mariage de son fils à Paris avec Marie Neveu). Il est sur la liste des secourus 19/01/1904. [27/02/1877, n° 330, vue 133 : reconnaissance par Marie Uranie Bavon, 33 ans, de son fils naturel Félix Ernest Boësmilan né le 10/07/1869 d et reconnu le 21/07 à Saint Pierre -2^e registre n° 1013 vue 497- par son père Ernest Boësmilan, alors préposé des douanes, 29 ans, décédé à Fort de France ; mention marginale au mariage le 07/09/1901 à Paris 5^e avec Marie Ernestine Noveux]

Dahomey

Marcel DUMORET, veuf, adjoint des douanes du Dahomey, fils de + Félix (+ 1900) et Marceline Louise Clémentine ROUY sa veuve, à Marseille.

5.2.6 Niger

Cosme Damien ROSE, né le 27/09/1867 à Saint Esprit, comptable colonial, est décédé le 11/10/1902 à Bobo Dioulasso, Niger, de dysenterie, laissant à Bordeaux une veuve, Marie Etienne Stéphanie PHILIBERT, née le 26/12/1876 Fort de France

6.3 L'empire colonial : Afrique équatoriale

Rappel de la situation à l'époque :

L'AEF était divisée en quatre régions (colonies), elles-mêmes subdivisées en districts.

On distinguait ainsi :

Le Gabon (chef-lieu Libreville)

Le Moyen-Congo (chef-lieu Brazzaville); devenu la république du Congo

Le Tchad (chef-lieu Fort-Lamy — aujourd'hui N'Djamena)

L'Oubangui-Chari (chef-lieu Bangui); devenu la République centrafricaine

Congo

Antoine CLAVIER (o 14/11/1873), magistrat au **Congo**, fils d'Eugène Henri CLAVIER, commissaire adjoint de la marine (o 19/05/1842 Fort de France + 17/01/1888 **Dakar**), x Catherine Euchère Amélie CLAVIER (o 16/11/1842 Fort de France) ; 2 frères dont Eugène, o 1865, pharmacien à Saint Pierre s'écédé le 8 mai, et une sœur de 28 ans, Céline, à Paris.

²⁶ Peut-être René Marie Constant époux de Constance Rose Astrée Lodi, morte le 8 mai.

Albert GUENOT, commis des douanes à Brazzaville, Congo français (08/10/1902). A perdu son père, Claude Guenot, sa mère Tullie ALBERT, ses 4 sœurs

Gabon-Congo

Charles SAINT JACQUES a été trésorier payeur en 1884 à **Nossi-Bé**, en 1885 au Gabon-Congo, en 1890 à Saint Pierre ; rayé des cadres en 1893 par suite des intrigues de sa première femme contre laquelle il avait obtenu le divorce ; devenu commissionnaire en marchandises pour la Martinique : a tout perdu : clients morts, ou sinistrés ne pouvant pas payer.

Bien entendu, il y a aussi les « nés en Afrique », sans autre précision ou les natifs du Congo, arrivés pendant les quelques années d'immigration par engagement après 1848, que nous citerons pour mémoire comme Jean KANZÉ, 60 ans, cultivateur au Morne Rouge, qui avait 4 enfants « *dont 2 brûlés* », ou Joseph Samba, né en 1835, cultivateur à Fort de France et dont le fils de 37 ans, Antoine, est mort le 8 mai.

Conclusion pour l'Afrique

Pas d'émigration en Afrique à cause de l'éruption mais plusieurs Pierrotins administrateurs, avocats, commissaires de marine, employé des douanes, etc. dans divers pays.

En revanche attirés par Madagascar : Nossi-Bé, Tamatave, Tananarive

7 L'empire colonial : Madagascar et la Réunion

Madagascar et Nossi Bé

Le mirage de Madagascar :

Alfred BRUGIER

17 ans en août 1902 (o 02/01/1885 Saint Pierre), domicilié à Paris depuis mai 1900. Fils d'Alfred Brugier (+ 1896) et de Marie Gracieuse Léonie Grant [o 15/07/1865 Castries, Sainte Lucie] morte le 8 mai avec ses 4 autres enfants, Andrée 16 ans, Marthe 14 ans, Germaine 12 ans et Raymond 5 ans.

En cours d'études à l'Institution Fauvel de Neuilly sur Seine (factures, courriers pour la pension) ; les factures étaient payées par M. et Mme GARCIN (sa tante, sœur de sa mère) ; mais elle répond le 26/07/1902 que personnellement « *Comme correspondant du jeune parent, je ne vous dois rien. En raison du cas de force majeure, ma responsabilité a pris fin avec la catastrophe qui a anéanti sa famille et ses biens. Dès mon arrivée de Tunisie en mai, je vous ai fait part des promesses du ministre qui prenait l'orphelin en tutelle et se chargeait de pourvoir à son éducation à défaut de tuteur légal.* » Le ministère veut bien payer les arriérés mais demande une réduction sérieuse pour la suite.

En novembre il essaya de partir pour le Canada mais le département canadien d'émigration lui répond que son passage ne sera pas gratuit et donne la liste des métiers demandés [immigration choisie...].

Le 15/01/1904, L. SOUQUET-BASIÈGE, avocat défenseur à Tamatave, écrit que le jeune homme, « *se trouvant sans appui moral, sans soutien et sans fortune, il a eu l'idée, sur les conseils funestes qu'on lui a donnés, de venir ici au lieu d'aller à la*

Martinique pour essayer d'y sauver quelques débris de la fortune de ses parents. Arrivant à Madagascar à 19 ans, sans expérience et surtout sans guide, il n'a pas tardé à tomber entre les mains des coquins. Je l'ai rencontré en proie à la maladie et à la misère et ai obtenu pour lui un passage de rapatriement pour la Martinique. » Mais sans argent pour son séjour à Marseille jusqu'à son embarquement.

Cécile OLIVIÉ : père, mère et frère morts le 8 mai ; présentement à Fort de France. Demande un passage gratuit pour Madagascar où l'attend son frère, à Tamatave : « *Nous ne sommes plus que deux dans la famille* ». Il lui a écrit le 09/06/1902 : « *Je me prépare dès à présent à te trouver un emploi car ici il n'en manque pas et à de très bonnes conditions.* » Finalement elle part pour la **Guyane** le 23/11/1902.

Exupère Théophile REGINA, ex-magasinier colonial, à Marseille, demande à être réintégré dans le corps des magasiniers coloniaux ou un passage gratuit pour Madagascar « *[par le courrier quittant Marseille le 10 du mois d'août 1902]* » : « *Madagascar est une nouvelle colonie. Je tâcherai d'y gagner ma vie le moins mal possible.* » Le ministère demande des renseignements sur lui et on répond « *n'est nullement intéressant [...] licencié pour intempérance, paresse et indiscipline.* »

D'autres demandent aussi un passage gratuit ou un poste à Madagascar :

Hildevert HERVÉ (sans informations)

Ernest LALAURETTE, 14 ans en 1902, fils de Louis Albert Gabriel Auguste (o 1855 Saint Pierre) demeurant à Toulouse et veuf de Marie Louise Antoinette Elmire AUGRAIN (morte le 8 mai avec l'aîné et le plus jeune de leurs 5 enfants). Ernest a une bourse pour le lycée de Coutances puis de Toulouse ; il souhaite être nommé commis de 2^e classe à Madagascar.

Louis Noël de MONTAIGNE était concierge des subsistances de la Marine à la Martinique et demande un emploi à Madagascar. Réponse : aucun poste vacant dans toutes les colonies.

Marie Albertine NELSON, o 13/06/1862 Fort de France ; aidait dans son commerce de quincaillerie sa sœur Stéphanie Charlotte (o 1865 morte le 8 mai). Partie après l'éruption elle demeure à Paris chez son frère Théodore (qui y est depuis 6 ans). Deux autres frères, Théophile, 26 ans, marié, magasinier colonial à Chantaboun (**Tonkin, Indochine**), Victor 24 ans, commis des travaux publics à San Pablo (**Madagascar**), qui ne peuvent lui venir en aide.

Louis SOUQUET-BASIÈGE, avoué à Saint Pierre [o 24/11/1859 Saint Pierre]. A tout perdu à Saint Pierre (étude, son mobilier et sa bibliothèque ; maison de famille et meubles de lui et son père, pour une valeur de 71 115 francs. Nommé avocat à Tamatave en 1903, il y est mort le 15/07/1905, laissant une veuve (x 08/04/1891 Nathalie ASSELIN) et 5 enfants, et la bonne, qui ne les a pas quittés, Hermancia MOREAU, qui écrit le 27/12/1905 de Paris « *J'ai suivi mes maîtres à Paris d'abord et ensuite à Madagascar et n'ai rien demandé personnellement pour moi. Mais Monsieur Basiège étant décédé et Madame Basiège étant elle-même sans ressources, je me vois aujourd'hui forcée de solliciter les secours que je n'avais pas demandés tant que ma situation d'identifiait avec celle de mes maîtres.* ».

Et toujours les responsables administratifs : rappelons que Charles SAINT JACQUES a été trésorier payeur en 1884 à Nossi Bé, en 1885 au **Gabon-Congo**, en 1890 à Saint Pierre

La Réunion

Marie Madeleine BELLANGER o 18/06/1838 Saint André de la Réunion, veuve MOUNIER peu après son mariage et mère de Marie, 44 ans, qui vit avec elle, d'Anselme MOUNIER, 43 ans, proviseur au lycée Saint Denis de la Réunion, marié, 4 enfants, de Rosine Mounier épouse BROUSSET, créole de la Réunion, professeur au lycée de Saint Denis de la Réunion, 2 enfants. Son fils cadet, Camille, 34 ans, est mort le 8 mai avec sa femme Julie Marie 22 ans et 1 enfant Armand, 3 ans.

et autres natifs de la Réunion morts le 8 mai : un médecin major, le supérieur des Sœurs de l'ambulance de Saint Pierre, un professeur, une religieuse, un employé de commerce.

Pas de départ pour la Réunion.

8 L'empire colonial : Asie

8.1 Syrie

Pas d'émigration vers la Syrie, qui n'était pas encore sous protectorat français, mais tout un groupe apparenté de Syriens maronites, commerçants négociants à Saint Pierre, repartis pour leur pays à Tripoli.

16 personnes de familles syriennes rapatriées à Beyrouth par le paquebot Saghalién de la Compagnie des Messageries maritimes parti de Marseille le 24/07/1902, arrivé à Beyrouth le 08/08/1902 : les AÏD, BOUSSAÏD, GEORGES, BEAUTRAS, MOT DICCI (écrit parfois MOTOLICCI). Leurs correspondants à Marseille étaient les maisons de commerce de Monsieur Blanchi, de M. Kalil Géara, de M. Kalil Hauna.

L'un d'eux, Pierre Jean Mot Dici, domicilié à Fort de France, demandait à être naturalisé français. Le ministère de la Justice répond de Paris le 9 mai 1902 (sic) qu'un article du gouvernement ottoman porte que « *si l'ottoman s'est fait naturaliser sans l'autorisation du gouvernement impérial sa naturalisation sera considérée comme nulle et non avenue et il continuera à être considéré en tous points comme sujet ottoman* » et demande en conséquence qu'il apporte la preuve de cette autorisation (il est sur la liste des rapatriés). Arrivé à Beyrouth il demanda cette autorisation qui lui fut refusée et redemanda le 18/09/1902 au ministre de l'aide pour se « *ranger sous le drapeau de l'honneur, de la liberté et de l'humanité* ».

AÏD NAMI, 42 ans, et ses frères, domiciliés à Saint Pierre, partant pour la Syrie son pays (liste des marchandises perdues) ; décès de leur nièce fille d'Assad HALCHITA et veuve de Marie Antoine PRINCE avec sa fille Mathilde, 3 ans

Nassim PRINCE, né en 1866 à Tripoli, fils de + Antoine, cordonnier à Tripoli, s'était endetté pour payer le voyage à La Martinique de sa mère veuve, Amalie, et de sa sœur Mathilde qui avaient « *voulu aller dans des pays lointains tenter la fortune et chercher*

à subvenir elles-mêmes à leurs plus stricts besoins. » Elles sont mortes le 8 mai. Il demande des secours pour rembourser sa dette.

Inde

Les cinq comptoirs de l'Inde (française). Ceux, plus jeunes que nous, qui n'ont pas fait leurs études au temps de l'Empire colonial français, connaissent peut-être la chanson de Pierre Perret, Chandernagor, chantée aussi par Juliette Greco (« Pas question, dans ces conditions, d'abandonner les comptoirs de l'Inde ») ? Rappelons leurs noms : Chandernagor, Karikal, Mahé, Pondichéry, Yanaon.

Ceux que nous trouvons cités au hasard des dossiers sont à Pondichéry et Mahé.

En fait il faut d'abord dire que beaucoup de dossiers concernent des « **Indiens** », **arrivés après 1848**. En général leur origine n'est pas précisée, et même certains ne sont pas dits indiens dans les documents alors que leur nom les désigne comme tels, comme LETCHIMY, 57 ans, domiciliée à Basse Pointe fille de Shastamraya et veuve de VIRAYANIN mort à 77 ans le 8 mai.

Nous savons que la majorité venait de l'Inde anglaise mais certains, c'est précisé, sont **natifs de Pondichéry**.

Nous citerons pour mémoire les noms de ces natifs de Pondichéry, sachant que certains d'entre vous ont beaucoup travaillé sur la généalogie des originaires de l'Inde. Ils sont en majorité de la fin de l'alphabet, regroupés donc dans les mêmes « cartons » d'archives :

Rade Joseph CUSTIN, né en 1835 à Pondichéry, charbonnier à Basse Pointe.

Eugène SAMY, né en 1840 à Pondichéry, rapatrié de Bordeaux à la Martinique dans l'entrepont le 26/10/1902, dont le frère, mort le 8 mai était cuisinier selon un document et ébéniste selon un autre !

Jean SAUREYA, mort avant 1902, époux de Rachel POLMIN née à Basse Pointe.

SEGAZIN ou SENGAZIN, 45 ans, gardien de bœufs, 5 enfants.

Alexandre SANSANDRON ou SOCHANDAMANDON, 62 ou 66 ans, natif de Pondichéry, « *propriétaire boutiquier au Prêcheur depuis plus de 30 ans* », marié avec Pauline Petit, « *indienne* » de Basse Pointe fille de Pauline SANGAMALON, 3 enfants.

Mathieu SORNASSOUDROM, 46 ans, entrepreneur à Saint Pierre, réfugié à la Guadeloupe, marié et père de 4 enfants.

Savalapin CARPIN, 50 ans, cultivateur sur l'habitation Chenaus au Macouba, mort le 8 mai.

VAÏTLIGON, 75 ans, propriétaire au Morne Rouge et son fils de 40 ans, Georges (c8c55)

et enfin Louis Marie VIRASSAMY, ancien émigrant rapatrié, demandant un passage de Martinique à Pondichéry pour ses neveux orphelins, qui « *ont été heureusement recueillis par un de leurs congénères, un brave Indien, M. Félix VIRAPIN* », mais qui meurt avant la réponse.

A part ces « Indiens », on retrouve, comme en Afrique, des Martiniquais déjà sur place depuis quelques années, avec différentes charges officielles, comme Victor BASQUEL, fils de Charles, né en 1837 à Saint Pierre, juge de paix à Mahé puis magistrat à Pondichéry, dont les père, mère et deux sœurs (Ida et Jeanne) sont morts le 8 mai) ;

Trévis THALY, magistrat colonial dans l'Inde, que sa sœur Ultima (née en 1877 à Saint Pierre), demande à rejoindre.

En 1904, le président du « Comité d'Assistance et de Secours pour les Victimes de la Catastrophe de la Martinique », à Paris, à qui plusieurs lettres sont adressées, est Jules Godin, « *sénateur de l'Inde française* » [Aucun rapport avec la Martinique : né à Versailles le 14/03/1844, avocat à Pondichéry, élu député de l'Inde le 15/03/1870 et de nouveau en 1876, sénateur de l'Inde en 1891 et réélu en 1900 ; membre du conseil supérieur des Colonies et chevalier de la Légion d'honneur]

8.2 Indochine

Précisons d'abord les notions géographiques et historiques.

La péninsule indochinoise, entité géographique, comprend, outre l'ancienne Indochine française, la Birmanie, la Thaïlande (autrefois le Siam) et une partie de la Malaisie. Ici nous parlerons seulement de l'Indochine française à l'époque (regroupement créé en 1887).

Rappelons ses territoires, avec leurs villes principales, et leurs noms actuels :

Tonkin (Hanoï)

Annam (Hué)

Cochinchine (Saïgon)

Regroupés dans l'état du Vietnam (actuelle république socialiste du Vietnam)

et les Protectorats du Laos (Vientiane) et du Cambodge (Pnôm-Penh)

et Kouang-Tchéou-Wan

Colonie d'exploitation et non de peuplement.

La très grande majorité des dossiers correspond au Tonkin avec parfois la précision Hanoï.

Ensuite vient la Cochinchine, mais surtout mentionnée par la ville-port, Saïgon, puis, loin derrière, l'Annam ; un seul dossier du Cambodge et aucun du Laos (intégré à l'Indochine depuis 7 ans seulement et à l'intérieur des terres)

Sur le voyage depuis Marseille et sur l'Indochine (Haïphong, Hanoï), les Douanes et Régies de l'Indochine, voir le livre de Joël Bonneville « Itinéraire d'une errance » publié en 2011 ²⁷.

Tonkin, Hanoï

Paul ANDRÉ, magasinier des troupes coloniales, en service en **Guyane** en mai 1902 (décès le 8 mai de sa femme, revenue en Martinique pour raison de santé, de ses père et mère), à Lao Kay en 1904, Dong Trieu, Tonkin, en 1905.

Francis ARGIS, magasinier de 3^{ème} classe des troupes coloniales, à Sept Pagodes au Tonkin en juillet 1902 ; a perdu toute sa famille : sa mère veuve Louisy ARGIS, ses oncles et tantes, ses 6 frères et sœurs, tous mariés, et 26 enfants (familles HUGOUNIUC, T'FLA-CHEBBA; SIMPLICE, SAINT ROBERT, ARGIS, GILDON, PRIVAT, ZEBINA, LAURENCIN, JOLY). Du côté de sa femme il a 4 belles-sœurs

²⁷ Voir GHC NS 02, p. 2-3 <http://www.ghcaraibe.org/bul/NS02all.pdf>

veuves chargées d'enfants qui ont tout perdu ; demande bourse aux Arts et Métiers d'Aix pour un de ses neveux (Zéphir AURENE ?)

Madeleine Joseph ARNOUX épouse de Joseph CARREAU, commis de 1^{ère} classe des services civils de l'Indochine, établis à Hanoï, et son frère Roger ARNOUX ont perdu père (notaire à Saint-Pierre) et mère, un frère, une sœur, 4 tantes directes célibataires, une grand-tante « *sans compter tous mes autres parents, oncles, tantes, cousins et cousines* ». Son mari Joseph CARREAU, dont le père, colonel d'infanterie de marine avait été tué à l'ennemi au Tonkin le 27/03/1883, rédige sa déclaration de pertes à Hanoï le 04/01/1903 et ajoute « *Je possédais une collection de curiosités que mon père avait rapporté de ses nombreux voyages en Extrême-Orient, en Chine, Cochinchine et Tonkin, consistant en porcelaine de Chine ancienne, cuivre, marbre, cloisonnés, jade, statuettes en ivoire, meubles laqués et incrustés, albums, bronze, broderies tonkinoises et chinoises, cristaux et porcelaines anciennes* » (valeur 20 000 francs).

Après le 8 mai, Roger fut appelé au Tonkin par un cousin qui lui promettait un emploi dans les Travaux publics mais il écrit de Bois Colombes le 26/05/1903 « *Les communications avec le Tonkin étant si longues que lorsque j'arrivai à Hanoï au mois de janvier dernier, l'administration des TP ayant terminé ses ouvrages de chemin de fer venait justement de renvoyer ses employés temporaires, de sorte que je ne pus avoir l'emploi que je visais. De plus, mon cousin rentrant en France en congé de convalescence, pour ne pas m'exposer à rester sur le pavé dans un pays où je n'avais ni appui ni connaissance, je fus forcé de retourner sur mes pas.* » Il n'a pas trouvé de travail depuis 1 mois ½ en France et va se présenter au concours de commis des Ponts et Chaussées ou des Chemins de Fer, « *seule chance qui me reste encore de me créer une situation, n'ayant plus aucun intérêt à la Martinique et n'y ayant non plus aucun avenir.* »

Armand BOUSCAREN obtient en février 1904 un passage pour l'Indochine [il sera employé des douanes à Pnom Penh (**Laos**) et mourra en 1917 à Haïphong (**Tonkin**)]

COIPEL était soldat de l'infanterie coloniale en mai 1902 ; y a fini son séjour colonial puis convalescence à Toulon ; presque tous ses parents anéantis et leur fortune avec eux. (juin 1903). N'a plus qu'un frère, marié, tiraillé, en ce moment dans l'expédition du Sud oranais. Demande une place dans l'administration coloniale, comme surveillant des travaux publics au Tonkin.

Emilie MAYNE de SAINTE LUCE (o 1857 Saint-Pierre) veuve de Léon DÉCOMIS, négociant (x 1880 + 1888 Saint Pierre) ; a perdu sa mère, un fils de 20 ans, et presque tous ses parents, au total 59 personnes ; arrivée de la Martinique le 17/02/1903, elle habite rue Croix Nivert ; elle a une fille de 18 ans (en 1903), Jeanne, sans profession. Elle demande un passage pour le Tonkin pour elles deux : « *dans notre triste situation, la vie à Paris est affreusement difficile et nous voudrions aller aux Colonies où nous tâcherions de travailler auprès de ma fille aînée et de mon gendre qui depuis la catastrophe est fonctionnaire en Indo-Chine.* » Mais elle a dû finalement repartir pour la Martinique en 1908 et sa bonne Eugénie LAMBERT, depuis 15 ans à son service e, demande d'être rapatriée en même temps qu'elle.

Mme MENGUÉ née DUCHEL (o 1829 Fort de France), en France depuis 7 ans, demande un passage gratuit pour le Tonkin où elle désire se rendre avec son père,

infirmier chef de 1^{ère} classe, plutôt qu'en Martinique, à cause de « *l'état désespéré de l'île où je n'aurais du reste aucun moyen d'existence.* »

Lucie MONGIS reçoit une lettre de sa sœur datée de Hanoï, 30/07/1902 : « *J'ai pensé avant tout de te faire venir tant est la demande de passages au gouverneur. Tes deux enfants et toi trouverez près de moi du pain tant que j'en aurai ici ; nous placerons tes fils. [...] On te donnera le passage de toi et tes enfants. Demande beaucoup, 12 000, ne crains pas de demander. Si tu veux amener Georges, tu peux, il travaillera très bien ici. [...] Je viendrai te chercher à Haïphong ; fais bien attention au soleil, achète des casques pour toi et tes enfants. On te donnera de l'argent, fais bien attention aux vols à bord ; donne ton argent au commissaire du bord qui te remettra un reçu. [...] Ne t'occupe que du linge qu'il te faut pour voyager. Tu trouveras tout ici chez ta sœur.* »

autre lettre de Louise à Lucie 03/01/1903 : « *Prends courage, tu auras ici des jours non heureux mais tranquilles ; nous travaillerons non pour 40 francs mais à 200 francs et pas d'ennui.* »

Le 28/02/1903 le gouverneur de l'Indo-Chine [sic, orthographe officielle] écrit au ministre que Louise MONGIS, sœur de Lucie, « *est actuellement chargée de la liquidation à Hanoï du magasin de Mlle DELGANNI, décédée. Elle est également titulaire d'un marché de blanchissage du linge de l'hôpital de Hanoï* » : donc ressources suffisantes pour accueillir sa sœur.

Le 25/03/1903 le gouverneur de la Martinique écrit au ministre des colonies à propos du rapatriement de Lucie Mongis : couturière, Lucie Mongis a perdu l'équivalent de 2 500 francs en mobilier et objets divers. On lui a accordé une machine à coudre pour qu'elle puisse exercer sa profession à Fort de France : elle peut ainsi gagner sa subsistance et son fils de 15 ans commencer à travailler. « *Malgré les offres que je lui ai faites de l'aider dans son installation, elle insiste pour que le passage lui soit accordé. Mais la dépense que nécessitera un tel voyage ne me paraît pas proportionnée au résultat.* »

28/05/1902 copie d'une lettre du maire de Hanoï : Mme Louise Mongis, 48 ans, arrivée au Tonkin en 1884, exploite depuis le 01/10/1900 un magasin de mode à Hanoï rue Paul Bert.

Mme Françoise Laure CROCQUET [DESHAUTEURS] veuve Henri GOMBAUD SAINTONGE écrit de Fort de France le 10/10/1907 : « *J'avais à peine 21 ans lorsque j'ai eu le malheur de perdre mon mari à la catastrophe de Saint Pierre [« un an et 23 jours en ménage »] ainsi que mes père et mère.* » [le père était horloger bijoutier à Saint Pierre, diplômé de la faculté de Genève] Elle avait quitté Saint Pierre le 7 mai « *avec du linge pour 8 jours.* » Sur 9 enfants dont elle était l'aînée il ne reste qu'elle et un frère de deux ans plus jeune, Jules Crocquet. Réfugiée à Paris en 1903, elle envisagea d'abord (mai 1903) de se rendre en Angleterre pour apprendre l'anglais et entrer dans le commerce. Elle travaillait d'abord avec son frère mais il ne peut plus l'employer parce que le commerce va mal « *dans notre pauvre pays* ».

François Saintonge frère de son mari, commis des services civils du Tonkin, avait dû abandonner la Martinique (voyage de Fort de France à Marseille en 4^{ème} classe ; arrivé à Marseille le 01/08/1903) ; a eu un passage gratuit pour l'Indo-Chine où l'appelait un ami, M. BUNEL, chef du dit service.

En 1907, en congé à la Martinique avec sa femme, François GOMBAUD SAINTONGE écrit à sa belle-sœur : « *Depuis que je suis ici, d'après ce que j'ai pu constater par moi-même, j'ai acquis la certitude qu'il n'y a plus rien à faire dans notre pauvre colonie. Lorsque Julot [frère de « Laurette »] aura fermé le magasin, je me demande ce que tu*

pourras bien devenir. Je viens te proposer de plier armes et bagages et de me suivre en Indo-Chine. Je puis t'assurer d'ores et déjà un emploi très rémunérateur au Tonkin où je suis employé. N'hésite donc pas à faire tous ces sacrifices pour t'éloigner de notre pauvre Martinique que ses terribles épreuves ont rendue absolument insupportable. La crise commerciale que notre chère colonie traverse n'est pas près de prendre fin. »

Elle a donc décidé de partir pour Hanoï : un passage pour l'Indochine est accordé à Madame Saintonge par décision du Comité du 03/01/1908.

[209 familles : elle se remariera avec Georges DÉTIENNE ; son frère Jules, horloger o 1883 x 1904 Victoire DANGLA, d'où postérité subsistante ; Bulletin municipal d'Hanoï en 1926 : concession perpétuelle cimetièrre d'Hanoï pour Mme veuve SCHNEIDER accordée à ses gendres MM Gombaudo Saintonge et Louis MORIN ; même bulletin, 1928, à la demande de Mme Gombaudo Saintonge, fille de E. Schneider (+ 1913, après 27 ans de séjour, un des plus anciens Tonkinois, fondateur de l'Imprimerie du Moyen Orient, conseiller municipal, président de la Chambre de Commerce), une des rues de Hanoï nommée rue des Frères Schneider ; Annuaire de l'Indochine 1937 : François Marie Ange Gombaudo Saintonge commis de 2^e classe des services civils à Hanoï ; Geneanet Jude Christian Orlando : postérité à Hanoï de François Gombaudo Saintonge avec Thi-Gac NGUYEN (nd) ; une autre veuve Gombaudo Saintonge partira avec ses enfants pour la Guadeloupe où postérité subsistante]

Annam, Hué

Jérôme Louis Emmanuel BOULANGÉ, né le 30/09/1849 à Saint Pierre, fils de Louis et Joséphine BARDURY, marié avec Marie Gabrielle OUY (o 23/06/1853 Miramont, Lot et Garonne) ; conducteur des Ponts et Chaussées à la Martinique de 1870 à 1879 puis sous-chef de section du ministère des Travaux publics de 1879 à 1883, conducteur des travaux publics à Hoa Heip par Phanrang (Annam) ; 8 enfants. Epoux séparés. En août 1902 Mme Boulangé est sans nouvelles de son mari depuis 3 mois ; en octobre 1903 elle dit qu'il a été licencié 3 mois avant, en août 1903. Perte de 8 maisons à Saint Pierre qui constituaient la fortune de ses enfants.

Louis ROUVELAT de CUSSAC, o 1868 Saint Pierre, commis des douanes et régies de l'Indochine à Tourane (Annam) (31/01/1903) ; décès de sa mère et de sa tante Mme GUIZE, avec 10 000 francs de meubles et bijoux.

Amélie RUFZ de LAVISON, venue en France par passage réquisitionné, sollicite (21/10/1902) un passage gratuit pour se rendre de Paris à Hué (Annam) pour elle et son fils âgé de 4 ans pour rejoindre M. CIMP...(?), commis des services civils, « *qui veut bien se changer de moi.* » Embarquée en 3^{ème} classe à Marseille le 23/11/1902 sur « Le Calédonien » pour Hué ; lettre d'intervention de son beau-frère qui signale le manquement aux convenances qui a abouti à faire voyager la pétitionnaire en 3^{ème} classe parmi les chinois et les arabes (chauffeurs) au lieu de la 2^{ème} classe ; sur intervention du ministre des colonies la Compagnie des Messageries Maritimes transforme le 25/11/1902 le passage gratuit en billet de 2^{ème} classe à partir de Port Saïd.

Cochinchine, Saïgon

Joseph Marie Georges COPPENS (o 20/06/1835 La Trinité, Martinique, et cousin de M. le baron de Coppens, rue Bonaparte à Paris) écrit de Marseille le 15/11/1902 qu'il a quitté la Martinique « *le lendemain de l'effroyable éruption du 30 au 31 août, encore sous l'effet de l'affolement le plus cruel, avec une famille désolée, troublée.* » passage de 1^{ère} classe 3^{ème} catégorie ; 4 personnes : père, mère, 2 jeunes filles de 14 et 22 ans + une jeune orpheline recueillie par la famille, en entrepont, Némora PATAS). Ont reçu un petit secours à l'arrivée. Depuis plus rien. Laissant sa fille de 14 ans aux sœurs de Saint Joseph de Cluny, il quittera Marseille le 28 août « *pour aller à Saïgon rejoindre deux de mes fils qui y travaillent, l'un au service judiciaire [René, 24 ans, commis greffier], l'autre [Charles, 21 ans, commis] dans la Direction des Travaux publics.* » L'aîné (Maurice, 30 ans) est capitaine d'artillerie coloniale ²⁸.

Enfants d'Auguste CROSNIER de BRIANT et Emilie MARRY, tous deux morts le 8 mai ²⁹ :

Fils aîné juge suppléant en Cochinchine avant 1902.

Louis Crosnier de Briant, en novembre 1903, âgé de 16 ans (o 18/01/1887 Saint Pierre), pensionnaire au collège Chasseloup-Laubat à Saïgon ; était en Cochinchine avant la catastrophe, emmené par son frère aîné qui recevait pour l'entretien de son jeune frère 100 francs par mois des parents.

Sophie Crosnier de Briant o 1877 Saint Pierre (a quitté la Martinique et est venue en Cochinchine à ses frais pour rejoindre ses deux frères). Cherche un emploi en Cochinchine plutôt que de demander rapatriement en France.

Tous deux domiciliés chez leur beau-frère William LE PELLETIER, commis des Douanes et régies.

Famille DÉJEAN :

Marie Louise Julie DOËNS (o 13/07/1849 Le Marigot) veuve de Jean Pierre DÉJEAN [x 1868 Le Lamentin]. 4 enfants, une fille et une sœur à charge, Laure DOËNS.

Décision 09/09/1902 : passage de Martinique en France et de France au Tonkin [sic] à Mme veuve Déjean, Mlle Luce Déjean, Mme Honoré Déjean et son enfant, Mlle Laure Doëns et sa bonne Théroïse Zaïr.

Phaurang, 30/01/1903 : arrivée à Saïgon le 01/01/1903, de là à Phaurang où est son fils aîné marié, dans les Douanes et régies. Dès le début, diarrhées et de pire en pire. Doit donc repartir ; ses fils payent le voyage jusqu'à Marseille en s'endettant ; demande un passage pour la Martinique par Bordeaux ou Saint Nazaire et voyage en chemin de fer de Marseille à l'une de ces deux villes. Son plus jeune fils à l'hôpital d'Hanoï : diarrhées et fièvres intermittente, prendra un congé bientôt ; sa fille pas malade habitera avec son frère jusqu'à ce qu'elle trouve du travail

23/03/1903 Marseille. Arrivée la veille d'Indochine par le courrier australien avec sa fille. Demande un rapatriement en Martinique par le courrier de Marseille ; encore malade. demande renouvelée 21/11/1903 et rejetée.

Autre famille DÉJEAN ? (mis dans le même dossier : le comité l'assimile à la veuve ci-dessus, voit des incohérences et met en doute les déclarations de la veuve...). Lettre de Sainte Marie, 29/03/1904: signature presque illisible, d'une écriture différente de celle du texte : il est aveugle depuis 6 ans (lu « Déjean » par les bureaux du comité) ; lui et sa femme qui étaient propriétaires d'une grande cacaoyère ont tout perdu « *Après*

²⁸ Voir la généalogie par Nathalis Buhours, Natoubu sur Geneanet.

²⁹ Voir la généalogie dans 209 familles.

la catastrophe de 1902 nous ne possédions plus que le vêtement avec lequel nous nous sommes enfuis. » 6 enfants ; « *Mon fils aîné, âgé de 28 ans, qui dirigeait notre propriété, a dû partir pour l'Indo-Chine où une modeste situation lui permet, tout juste, de subvenir aux besoins de sa femme et de la famille de cette dernière qu'il va tout à l'heure avoir à sa charge* [Mme Décomis que nous avons vue d'abord réfugiée à la Guadeloupe]. *Mon fils cadet a dû aller chercher du travail à côté de son frère aîné.* » Le père et la mère recueillis par leur fille aînée dont le mari est déjà soutien de nombreux parents malheureux. Une fille adoptée par un frère de son père ruiné aussi ; 2 autres filles de 16 et 12 ans avec leurs parents. En fait l'examen des dossiers et généalogies³⁰ semble prouver que cette lettre de Sainte Marie du 29/03/1904 est de M. DUJON... :

M. DUJON, grand propriétaire au Prêcheur complètement ruiné, et aveugle, demande pour son fils de 18 ans, Emmanuel, un passage gratuit pour la Cochinchine pour y rejoindre son frère aîné Charles, marié 5 enfants, commis de 2^e classe dans les Douanes et Régies

Edmond DERT o 1880 Saint Pierre, et son frère, fils de Louis, sous-commissaire de la marine + 1885 Makung lors de la guerre de Chine ; études en France jusqu'en 1899 puis engagés volontaires dans l'artillerie coloniale (3 ans de service dont 2 en Cochinchine) ; devaient retourner exploiter des propriétés cacaoyères. Ont tout perdu, et plus de 50 membres de la famille, dont leur sœur et son mari M. GLOUMEAU. Demandent en 1904 de l'emploi dans les Douanes et régies de l'Indo-Chine : pas de place disponible.

Marie Elisabeth Valentine LAUGIER épouse DUVAL de SAINTE CLAIRE, 28 ans (+ le 8 mai de 6 personnes, ses grands-parents, oncle et tante, frère), est à Vin Longh, Cochinchine, où son mari est magistrat

Georges GALLONY, docteur en médecine, diplômé de l'Institut de médecine coloniale de Paris, médecin sanitaire maritime, écrit de Paris, 19/01/1903 : il a tout perdu, famille et fortune, demande un passage pour Saïgon, où l'attendent de nombreux amis, pour s'y installer comme médecin civil

Mme LENCOU BARÊME demande un passage pour Saïgon pour y rejoindre son fils, substitut du procureur général, père de 5 enfants
[209 familles p. 756 Léonie DOENS (o 1839, sœur de Zélie épouse DARTIGUENAVE), veuve de Bernard Lencou Barême, arpenteur, d'où plusieurs enfants dont René, études de droit à Toulouse, juge président au tribunal de Haïphong, Tonkin, né en 1859, d'où 5 enfants.]

Mme SASIAS et ses 3 filles : passage gratuit pour Saïgon pour y rejoindre Henri Sasias, magistrat, lieutenant de juge à Bentré, Cochinchine
Conseil Général de la Martinique 1891 : 1 000 francs à M. Sasias, le plus ancien maître répétiteur du lycée, pour aller en France passer ses examens d'équivalence de licence en droit. Etait resté en Martinique à cause de ses vieux parents
[Geneanet, Paul Michaux : Marie Elisa BIDOU née en 1839 en Ille et Vilaine, décédée en 1904 à Haïphong, 66 ans, mariée en 1862 à Sainte Anne, Guadeloupe, à Auguste Sasias (o 1834 Saint Pierre, fils d'Adélaïde Sasias, commerçante de mode à Saint

³⁰ 209 familles, op. cit., p. 369-370.

Pierre, pharmacien au Moule, Guadeloupe, puis à Fort de France) d'où 8 enfants dont 3 morts jeunes, Henri o 1865 Le Moule + 1922 Paris, président de la cour d'appel de Hanoï ; 4 filles dont la plus jeune, Emma, mariée à Haïphong.

9 Nouvelle-Calédonie

Pour mémoire seulement :

Camille BAUDIN (qui est natif de la Guadeloupe mais d'une famille de la Martinique), 10 enfants, chef de bureau des directions de l'intérieur à la retraite, alors établi comme colon en Nouvelle Calédonie où il était secrétaire général, propose d'accueillir son neveu Edgard WINTER, que nous avons vu réfugié à la Guadeloupe. Nous ne savons pas si ce dernier y partira mais il épousera à la Guadeloupe en 1906 une de ses cousines Baudin (qui était née à Saint Pierre) avant de partir avec elle pour les Etats-Unis, comme son beau-frère Maurice Baudin né à Nouméa ³¹.

Nous n'avons trouvé que deux autres dossiers demandant un passage pour la Nouvelle-Calédonie :

DÉMARE, gère de l'habitation Dupotiche, demande en janvier 1903 un passage pour lui et sa famille (7 personnes) et une bourse pour son fils ; sa femme et 3 des filles tiennent un magasin à Fort de France. Il est douteux dans ces conditions qu'il ait obtenu un secours.

En revanche Maximilien VIARD obtient en octobre 1902 un passage pour la Nouvelle-Calédonie, mais il se trouve alors en France

10 Périple à travers le monde colonial

25/09/1903 : Francis BOUSCAREN (né en 1875 à Capesterre, **Guadeloupe**) dont la mère, Marie de MASSIAS de BONNE, avait perdu une partie de sa famille à Saint Pierre [« *une fille son mari et leurs deux enfants ; un fils et sa femme ; un frère ; 2 sœurs ; 2 nièces et nombre de cousins* » = Georges, architecte, jeune marié, et sa sœur Léonie épouse Devers et 2 enfants]. Il est à Paris depuis juin 1901 pour raison de santé (grâce à l'allocation de 100 F de son beau-frère DEVERS et de 50 F de son frère aîné : tous deux morts 8 mai). Il a fait venir à Paris son père et sa mère et deux frères, qui vivaient sur leur habitation endettée à Capesterre grâce à l'aide de leur famille de Saint Pierre et l'ont vendue pour payer leur passage en France (03/07/1903). Il est à Paris en 1903 (brevet d'instituteur) et souhaite partir pour **Madagascar** (accord s'il a un emploi), à **Diego Suarez** où son oncle R. de POYEN est receveur de l'enregistrement ; il voudrait y partir avec son père pour fonder une école libre et sa mère y installer une maison de couture. Il sera nommé instituteur en **Tunisie** en 1903 mais en mai 1904 il revient, ne pouvant plus enseigner étant donné son état de neurasthénie ; il demande et obtient un passage gratuit pour **Pnom Penh (Cambodge)** pour y retrouver son frère qui est dans les douanes et régies. En 1907 il est toujours (ou de nouveau ?) à Paris.

Extraits :

Juin 1902 « *Lorsque les volcans (sic) et les esprits se seront calmés nous nous ferons un devoir de retourner dans le pays bien-aimé de nos pères.* »

³¹ C/8c/57, Isa Cabre sur Geneanet et 209 familles.

septembre 1903 : « *Habitués au climat tropical nous souffrons énormément du froid et voilà l'hiver qui va arriver bientôt.* »

Amédée RÉMY, ouvrier ébéniste, né à Saint Pierre 1865, parti avec son associé Roche pour le **Venezuela** mais l'ont quitté « *à cause des révolutions fréçantes qui ce passai tous les ans* », retournés à Saint Pierre pour y reprendre leur petit commerce laissé 6 ans auparavant (perdu tout l'outillage, toutes leurs économies et 4 ouvriers), rapatriés d'abord à **Alger** puis en France (lettre du 05/08/1902 à Paris), envoyé au **Dahomey** (Porto Novo) comme chef ouvrier de l'école laïque en septembre 1903 (lettre 01/12/1903), revenu à Paris pour raison de santé, demande à être envoyé aux travaux du chemin de fer « de **Konakry** au Niger » [projet de chemin de fer de Guinée au fleuve Niger en 1899, mis en chantier en 1900, fini en 1914 ; a cessé de fonctionner depuis plus de 25 ans ; projet de le relancer en lien avec le Brésil] (« *sans suite, attendre* »)

Dispersion des familles

En 1902 M. BERNARD demandait pour sa mère (66 ans, au Morne Rouge), ses tantes, son beau-frère (Françoise BERNARD sa femme, 28 ans, couturière, est morte à Saint Pierre avec ses 3 enfants) et autres membres de sa famille un passage gratuit pour le rejoindre à **Monrovia, Libéria** (père décédé en 1892, 9 ans conseiller municipal, 6 ans conseiller général et maire de Saint Pierre [1881]) ; la lettre est adressée en réponse par les autorités de la Martinique au vice-consul de France à Monrovia, sur l'état de la famille de M. Bernard : son beau-frère M. Carlin Durand s'est rendu à **Trinidad** ; sa mère est morte au Morne Rouge le 30 août, une sœur de sa mère de la congrégation Notre Dame de la Délivrante reste dans l'île, une autre sœur, Pauline Boquet, va rejoindre son fils déjà installé à la **Guyane. Tous les autres membres de la famille Bernard sont morts le 30 août au Morne Rouge**

PRAT DE BASTIDE CONTE ³².

Ernest PRAT DE BASTIDE [1847-1897] a été successivement (d'après sa veuve, dossier C/8c/47) chef de la station télégraphique à Saint-Pierre pendant 5 ans, militaire 7 ans en Afrique, Sénégal et Gabon, secrétaire au parquet général de la Martinique 6 mois.

En 1902, Pauline THOMAS, sa veuve, 50 ans vivait à Saint-Pierre, avec ses 6 filles et sa mère veuve, des revenus de leurs propriétés. Sa mère, aveugle, s'est réfugiée à la **Dominique, Pointe Michel**, où elle est décédée en 1906.

En 1902 Sélina, l'aînée des filles, veuve ADHÉMAR, qui est réfugiée à **Marseille** où elle espérait retrouver de la famille dont elle a perdu la trace, espoir déçu, dit que sa mère et ses trois jeunes sœurs sont réfugiées à la **Guadeloupe** et dans la misère. Les trois filles ont 24, 17 et 14 ans.

En 1913 Pauline est toujours à Pointe à Pitre avec la dernière fille, 19 ans, malade depuis l'éruption ; les autres sont mariées. L'une d'entre elles, Adeline, mariée vers 1902 avec Eugène DEVIN (alors élève dentiste à **Paris**, fils d'Adolphe pharmacien à Saint-Pierre et alors à Montpellier), qui en 1908 est dentiste à **Sedan** avec deux enfants de 5 ans (Germaine, née fin 1902) et 3 ans, sa femme et sa sœur, qui ne supportent pas l'hiver, et souhaite retourner à la Martinique (C/8c/17).

³² Voir GHC 237, juin 2010, p. 6333 de l'article « PRADÉ BASTIDE (puis PRAT de BASTIDE dit CONTE), Martinique, et la Catastrophe de 1902 ». C/8c 17 et 47.

Marius, frère d'Ernest et beau-frère de Pauline Thomas (petit dernier : enfant gâté ?), domicilié à **Gennevilliers**, prétend en 1902 être atteint d'une maladie de cœur, sans travail par suite de la faillite de la maison où il était comptable et interprète traducteur d'anglais. Il s'est marié le 26/12/1886 et il a trois fils : de 22 ans militaire, 13 et 10 ans écoliers. Mais ses dires sont mis en doute par la commission des secours qui, en revanche, en 1903, reçoit une demande d'aide pour sa femme qui est à **Paris** et qu'il a abandonnée avec leurs trois enfants : ne pouvant payer son loyer, elle est menacée d'expulsion.

Trinidad Port of Spain 12/09/1902, Villa Cyrnos, chez les PIETRANTONI : lettre d'Edith REYNAUD à son neveu John GRANT (en famille Aliche), né en 1881 à Saint Pierre, soldat au 3^e régiment d'infanterie coloniale, à Rochefort et rentré du **Tonkin** après avoir fait toute la campagne de **Chine**, lui annonçant la mort de très nombreuses personnes de la famille et l'éparpillement des vivants : La famille WINTER est sauvée et en **Guadeloupe** où le père a trouvé une place comme secrétaire du Crédit foncier ; tous les GRANDMAISON sont morts sauf Mme Gaston Grandmaison née Gabrielle de POMPIGNAN, réfugiée à **Sainte Lucie** avec ses enfants ; toute la famille BRUGIER est morte sauf Alfred, au collège à **Paris**. En octobre 1902 John Grant, le neveu d'Edith et Richard, compte partir pour la **Guyane** où l'appelle son oncle Edmé Grant qui s'y trouve avec son fils Robert.

Edith REYNAUD, modiste née en 1857 à Saint-Pierre,] est réfugiée à la Trinidad avec Richard [son frère, sur la liste secours 19/01/1904, 41 ans] et Mimie [sa nièce Léonie, 11 ans, orpheline de mère : C/8c/49] ; ils se demandent s'ils vont aller travailler au **Venezuela** avec Pietrantoni ou partir pour **France** [demande de rapatriement gratuit à Trinidad pour Léonie envoyée en France se faire soigner de la colonne vertébrale chez les religieuses à **Levallois Perret**, lettre 15/06/1904].

Richard part finalement en 1903 pour Ciudad Bolivar au Venezuela où l'appelait un ami : « *Une amère déception m'attendait à Bolivar, la révolution ayant tout ruiné, je ne fus pas employé.* » demande alors des secours.

Edith écrit le 04/11/1903 : « *Je ne vois pas la nécessité de retourner à la Martinique où je n'ai plus personne. Ici le commerce est plus actif et j'y ai quelque chance de réussir que je ne trouverai pas à Fort de France.* [elle demande une aide de 6000 francs). *J'ouvrierais ici un petit magasin de modes comme celui que j'avais à Saint Pierre, exclusivement composé de certains articles français très prisés dans cette ville.* »

Edith et Richard sont sur la liste des secours du 19/01/1904

Conclusion

La limite de toute étude basée sur les dossiers des sinistrés tels qu'ils ont été constitués par le Comité de secours est qu'elle ne peut être que partielle. Il nous semble par exemple que plusieurs des sinistrés n'ont pas fait l'objet de dossier, soit parce qu'ils étaient directement aidés sur place (il est vrai que cela ne concerne pas ceux qui ont quitté la Martinique), soit parce qu'ils considéraient qu'ils n'en avaient pas besoin pour vivre, ayant ailleurs famille ou biens, ou pour toute autre raison.

Impossible de dire dans la durée, avec les éléments que nous avons, quelle est l'importance de cet « exode », terme employé dans plusieurs documents, ni surtout son importance dans la durée, beaucoup des réfugiés de première heure étant revenus dans leur île au bout de quelques semaines, quelques mois, quelques

années, en fonction de l'éloignement de leur lieu de refuge. Mais cette étude permet d'envisager l'importance de la dispersion, en France d'abord et dans l'Empire colonial alors en pleine expansion ensuite, des originaires de la Martinique, comme ceux de la Guadeloupe d'ailleurs, et cela dès la fin du XIXe siècle, avant la Catastrophe de 1902.